

COMMUNE
de VARENNES
SUR LOIRE



2014

*BULLETIN
MUNICIPAL*

Pharmacie Girault

Varenes-sur-Loire

02 41 51 72 28



**Matériel Médical
Orthopédie Générale
Homéopathie**

Jean-Marie REFFAY

Maître Artisan Charcutier

Une de nos spécialités : Jambon blanc
Champion de France 2009 - Champion Régional 2011



Marchés :
Mardi : Montreuil-Bellay - Mercredi : St-Hilaire-St-Florent
Mercredi : Fontevraud l'Abbaye - Jeudi : Saumur «Les Ponts»
Vendredi : Saumur «Chemin Vert» et Varenes-sur-Loire
Samedi : Saumur «Place St Pierre»

Traiteur
Buffet froid
plats cuisinés

49730 Varenes sur Loire

email : reffaytraiteur@wanadoo.fr - Tél. 02 41 51 71 55

POZ'ALU

Menuiserie ALU PVC Bois
toutes fermetures



6 rue Neuve
49730 Varenes/Loire
Tél./Fax 02 41 38 32 80
06 88 75 60 22 - 06 83 92 38 70

L'EXPERIENCE INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE

MASC

INFORMATIQUE

POUR LES PROFESSIONNELLS
ET LES PARTICULIERS

Gilles Peltier
VARENES SUR LOIRE (49)
06 81 47 63 03
masc.info@free.fr

Dépannages, Services,
Conseils et Vente
en Informatique

Interventions
sur site ou à domicile

<http://masc-info.pagespro-orange.fr/>

ANJOU MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Particuliers et Entreprises

Bernard TRASTET

Installation Dépannage - Pombrie Chauffage Sanitaire
Maintenance sur appareils à vapeur et robinetterie sur sites industriels

3 bis, rue de l'Echeneau - 49730 Varenes sur Loire
Tél. 02 41 38 29 83 - Fax 02 41 38 42 03 - Port 06 07 38 93 45
anjou.maintenance.industrielle@orange.fr - anjou-maintenance-industrielle.fr

Christophe PEARSON



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ELECTROMÉNAGER
Vente - Installation - Dépannage

PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

Tél. 02 41 53 23 17

Port. 06 83 75 41 10

pearson.elec@orange.fr

Accueil Magasin : 6 bis, rue de la Loire
49730 Varenes sur Loire

cocciMarket

Ouvert tous les jours
de 8h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 13h

Livraison
à domicile
Cocci Taxi

18 place du Jeu de Paume
49730 VARENES-SUR-LOIRE
02 41 51 72 25

GALLARD THIERRY

Taille de pierre
Maçonnerie



9, rue de l'Etang
49730 Varenes sur Loire
Tél : 06 76 46 38 42
thierry.gallard0404@orange.fr

CREATION COIFFURE

Edith TRASTET

14, rue de la Marechalerie
49730 Varenes sur Loire

02 41 67 51 55

LA GRANGE

RESTAURANT

Restauration traditionnelle
Ouvert toute l'année :
7j/7 d'avril à septembre : midi et soir
6j/7 d'octobre à mars

Frédérique et Pascal
Pantaléon
7 imp. de la Brèche
49730 Varenes sur Loire

Réservation :
02 41 53 13 48
06 19 98 21 64
contat@lagrangedevarenes.fr



TOP
GARAGE

Mécanique
Carrosserie
Dépannages...
Réparations
toutes marques

GARAGE DU JEU DE PAUME

49730 VARENES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 51 72 19



TABAC - PRESSE - LOTO

J. Marie DELANEAU

5 rue des Sabotiers
49730 VARENES

02 41 51 74 06



Chers varennaises et varennais,

La nouvelle équipe municipale élue au mois de mars dernier vous présente son bulletin de fin d'année ; sans vouloir vous faire un bilan exhaustif de ces premiers mois, je tiens à faire le point sur les travaux engagés sur notre commune.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de gaz perturbent fortement la circulation dans le bourg mais ces travaux suivent un programme établi et seront terminés fin novembre ; pour assurer le maximum de sécurité l'enfouissement autour de l'école a pu être réalisé pendant les vacances scolaires.

La mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires a mobilisé beaucoup d'énergie et demandé une longue préparation. Nous y travaillons depuis deux ans ! Afin d'organiser les TAP (temps d'activités périscolaires) qui sont sous la responsabilité de la municipalité, nous avons choisi de collaborer avec les communes d'Allonnes et Villebernier afin de réduire les coûts de fonctionnement. Nous nous sommes appuyés sur les agents communaux qui ont tous été volontaires dans cette aventure et qui ont su faire preuve de grandes capacités d'adaptation. Nous allons leur proposer des formations afin que l'ensemble du personnel en charge de vos enfants puisse mettre en application les grands principes de cette réforme : la citoyenneté, la réussite de chacun, le développement durable et apprendre à vivre ensemble.

Un panneau électronique sera prochainement installé au cœur de notre village, près de la poste. Il permettra de s'informer en temps réel sur les événements de notre commune. Les associations pourront y diffuser (gratuitement) leurs annonces faisant ainsi connaître leurs activités et leurs manifestations.

La maison de santé est désormais achevée et va offrir un nouveau service de proximité, attendu des Varennais. Elle facilitera la vie des patients et offrira aux professionnels de santé d'excellentes conditions de travail. Je souhaite la bienvenue à M^{me} Tiphanny ANNEREAU-GUEDON, podologue, M. Michel CATIN, masseur kinésithérapeute. J'espère que nos efforts pour la recherche de médecin généraliste porteront bientôt leurs fruits.

Je terminerai cet éditorial par une citation de St EXUPERY :

« L'avenir tu n'as point à le prévoir, mais à le permettre ».

C'est dans cet esprit que l'équipe municipale que vous avez élue travaille à mes cotés.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

Gilles TALLUAU

2 Conseil Municipal

Conseil municipal - 16 avril 2014

sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire.

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint, François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-Luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

INTERCOMMUNALITÉ

Saumur Agglo : Le conseil municipal, à l'unanimité, soutient la candidature de Guy BERTIN pour la présidence de la Communauté d'Agglomération de communes de Saumur Agglo. Tout en reconnaissant « le rôle moteur de Saumur » à la tête de cette communauté et « les compétences » de Jean-Michel MARCHAND, les élus estiment qu'une alternance serait souhaitable. Guy BERTIN, maire de Neuillé et conseiller général d'Allonnes, possède, selon eux, « une bonne connaissance des dossiers du monde rural » et notamment du Nord Saumurois, un secteur que d'aucuns estiment avoir été trop souvent délaissé.

COMMISSIONS

Le conseil municipal élit à l'unanimité les membres des commissions communales suivantes :

VOIRIE ET SIGNALISATION :

Vice Président LECHAT Alain
COULBARY Valérie, JOULIN Jean-Luc, JAMET Eric,
SAINT-CAST Brigitte

CHEMINS ET FOSSES

Vice Président JOULIN Jean-Luc
LECHAT Alain

BATIMENTS - URBANISME - ACCESSIBILITE

Vice Président LAMAND Michel
MABILEAU Yves, BERNARD François, LECHAT Alain,
SAINT-CAST Brigitte

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE - JEUNESSE - PETITE ENFANCE

Vice Président JOUSSELIN Christine
COULBARY Valérie, PEARSON Julie, BELLANGER Sylvie,
CHAPU Murielle

COMMUNICATION

Vice Président GEGU Sophie
JAMET Eric, BELLANGER Sylvie, COULBARY Valérie

COMMERCE - ARTISANAT - AGRICULTURE

Vice Président PEARSON Julie
CHEVALLIER David, MABILEAU Yves, LAMAND Michel

MSP (MAISON DE SANTE)

Vice président GEGU Sophie
LAMAND Michel, BELLANGER Sylvie, CHAPU Murielle

LOISIRS - CULTURE TOURISME - VIE ASSOCIATIVE

Vice Président BELLANGER Sylvie
COULBARY Valérie, LECHAT Alain, JAMET Eric

ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice Président BERNARD François
CHEVALLIER David, LECHAT Alain, JOULIN Jean-Luc,
JOUSSELIN Christine

MAPA (marchés publics à procédures adaptées)

Vice Président LAMAND Michel
MABILEAU Yves, MILLERAND Ralph, LECHAT Michel
LECHAT Alain, JOUSSELIN Christine

BUDGET

Vice Président LANGÉ Christiane
LECHAT Michel, SAINT-CAST Brigitte, NAYS Martine,
MILLERAND Ralph, GEGU Sophie

LISTES ELECTORALES

Président TALLUAU Gilles
LECHAT Michel, MILLERAND Ralph, LECHAT Alain

Le Maire, Gilles TALLUAU, est président de droit de toutes les commissions communales.

ORGANISMES EXTERIEURS

S.I.E.M.L. (Syndicat Intercommunal Energie M.& L.)

Titulaire : LAMAND Michel

Suppléant : MABILEAU Yves

P.N.R. Loire Anjou Touraine (Parc Naturel Régional)

Titulaire : BELLANGER Sylvie

Suppléant : BERNARD François

S.M.L.A (Syndicat Mixte Loire Authion)

Titulaires : JOULIN Jean-Luc, BERNARD François

Suppléants : LECHAT Alain, CHEVALLIER David

S.M.A.E.P. (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable)

Titulaires : TALLUAU Gilles, LAMAND Michel

S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou (Syndicat Mixte Intercommunal P. Environnement)

Titulaires : LECHAT Michel, BERNARD François

Suppléants : TALLUAU Gilles, MABILEAU Yves

S.I.V.M. Canton d'ALLONNES (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)

Titulaires : TALLUAU Gilles, BELLANGER Sylvie

Suppléant : GEGU Sophie

S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et Secours)

Titulaire : CHAPU Murielle

C.I.A.S. (Centre Intercommunal Action Sociale) Maison de retraite

Titulaire : TALLUAU Gilles

Correspondant défense

Titulaire : MILLERAND Ralph

C.L.I. (Commission Local d'Information du Centre Nucléaire de Chinon)

Titulaire : LAMAND Michel

Suppléant : LECHAT Alain

DELEGATIONS

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par vote à bulletins secrets (16 pour et 3 blancs), pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- 1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux;
- 2) De fixer, dans les limites d'un montant de **5000 € par droit unitaire**, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- 3) De procéder, dans les limites d'un montant annuel de **1 Million d'€**, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. Les délégations consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.
- 4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- 11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,
- 16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- 17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de **10 000 € par sinistre** ;
- 18) De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

- 19) De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 20) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum **fixé à 500 000 € par année civile** ;
- 21) D'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- 22) D'exercer, au nom de la commune, le droit de priorité défini aux articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme ;
- 23) De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.
- 24) D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

D'autre part conformément aux dispositions des articles L2122-17 et 18 du CGCT, ces délégations sont confiées, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire à Madame BELLANGER 1^{ère} adjoint, ou Monsieur LAMAND Michel 2^{ème} adjoint, ou Monsieur LECHAT Alain 3^{ème} adjoint, ou Mme JOUSSELIN Christine.

INDEMNITES DES ELUS

Le président de séance donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires et adjoints.

Le conseil municipal après délibération décide :

- l'indemnité du Maire, Mr Gilles TALLUAU, sera, à compter 6 avril 2014, de 1596,62 €/mois
- les indemnités des adjoints, à compter du 6 avril 2014, seront les suivantes :
 - 1^{er} Adjoint : Mme Sylvie BELLANGER 608,24 €/mois
 - 2^{ème} Adjoint : Mr Michel LAMAND 608,24 €/mois
 - 3^{ème} Adjoint : Mr Alain LECHAT 608,24 €/mois
 - 4^{ème} Adjoint : Mme Christine JOUSSELIN 608,24 €/mois

Ces indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget.

EFFACEMENT DES RESEAUX

Dès la semaine prochaine, les entreprises de travaux publics procéderont à l'enfouissement des lignes moyenne tension et des tuyaux du gaz : semaines 17 et 18 Rue de la Croix, semaine 18 et 19 Rue des Penats et semaine 20 à 23 Rue de la Morelle. La déviation des poids lourds en direction de la levée se fera par la Rue du Champ Bertain. Une autre tranche de travaux concernera ensuite la Rue de la Paix et la Rue de la Gare. Les travaux de terrassement dureront plusieurs mois. Les entreprises ont promis de rétablir la circulation tous les soirs, si possible. La commune en profitera pour enfouir ses lignes basse tension. Avec une subvention de 250 000 € attribués par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire), il lui en coûtera 144 000 €, un peu moins que prévu.

PERMANENCE BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES DIMANCHE



25 MAI 2014

- 8h-10h30 : TALLUAU Gilles, MABILEAU Yves, LECHAT Michel
- 10h30-13h : PEARSON Julie, SAINT-CAST Brigitte, JAMET Eric
- 13h-15h30 : COULBARY Valérie, JOULIN Jean-Luc, NAYS Martine
- 15h30-18h : CHAPU Murielle, LANGÉ Christiane, JOUSSELIN Christine

QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre de la saison culturelle communautaire, Saumur Agglo un concert de jazz aura lieu le lundi 26 mai à 20h45 à la salle des loisirs.
- Villes et villages fleuris : la commune souhaiterait obtenir un fleur pour couronner ses efforts de fleurissement. A la fin du mois, elle recevra la visite de la commission départementale de Villes et Villages fleuris. François BERNARD en charge du dossier, souligne que le fleurissement ne sera pas le principal souci de cette commission mais plutôt « les économies d'énergies réalisées, l'emploi de produits phytosanitaires non polluants, l'utilisation du compost et la communication avec les habitants ». Raph MILLERAND, craignant l'escalade d'une surenchère de normes entraînant des dépenses supplémentaires, suggère d'adhérer plutôt aux Villages de Charme. Gilles TALLUAU, Maire, précise que de toute façon, un bilan financier sera établi.
- Cérémonie du 8 mai : commémoration à 12h15 au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des loisirs.

Prochaine réunion le 21 mai 2014 à 20 h 30

Conseil municipal - 21 mai 2014

Présents : Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoints, François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

Excusé : Sylvie BELLANGER donne pouvoir à Gilles TALLUAU, Brigitte SAINT-CAST donne pouvoir à Ralph MILLERAND ;

INTERCOMMUNALITÉ

Guy Bertin a été élu Président la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement le 25 avril 2014

Jérôme Harrault Maire d'Allonnes a été élu président et Guy Bertin vice-président du SIMV le 23 avril 2014.

Gérard Persin a été élu président et Gilles Talluau vice-président du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) le 30 avril 2014.

Le syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable va recruter des goûteurs d'eau car des habitants de plusieurs communes se plaignent du mauvais goût du précieux liquide qui, par définition, doit être incolore, inodore et insipide. Les goûteurs recrutés parmi les plaignants devront suivre une formation de 3 heures pour apprendre à goûter en toute objectivité.

Maison de retraite

Gilles Talluau rappelle que la maison de retraite du canton d'Allonnes accueille 52 résidents et génère une trentaine d'emplois. Fin 2013, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général ont lancé un appel à projet pour attribuer une trentaine de lits en Saumurois. Le canton d'Allonnes mais aussi St-Hilaire-St-Florent ont présenté une candidature et une réponse est attendue pour la mi-juin. Elle sera cruciale pour l'avenir de l'établissement car le seuil de rentabilité pour une maison de santé, s'établit autour de 80 lits et 28 emplois supplémentaires sur notre canton ne serait pas négligeables.

Un accord de principe a été donné par les communes du canton dont Varenes par délibération du 19/02/2014 concernant une participation financière de l'ordre de 6,26 €, l'objectif est d'atteindre une prix de journée inférieure à 55 €.

VIVADO

Selon le compte rendu de la réunion du 15 mai dernier présenté par Christine Jouselin, adjointe, 130 inscrits, 98 adhérents dont 21 de Varenes-sur-Loire, composent l'association VIVADO. Parmi les activités proposées, un stage d'initiation au graffiti dont le but était de décorer les murs et de donner une seconde vie à l'espace jeunesse VIVADO de Varenes. La participation de la Banque Populaire a permis de financer la prestation de l'animateur.

Le foyer sera ouvert en juillet et août, 3 camps ont été organisés et trois animateurs supplémentaires ont été recrutés. Une soirée barbecue aura lieu le 8 juillet.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à huit (8) le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Il a été décidé de fixer à 4 le nombre de membres élus par le conseil municipal. Ont été proclamés membres du conseil d'administration : Sylvie Bellanger, Christiane Langé, Martine Nays et Christine Jouselin.

Dès la nomination des quatre autres membres par le Maire, le nouveau conseil d'administration devra se réunir dans les plus brefs délais pour élire un vice-président.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le code général des impôts prévoit que dans chaque commune soit instituée une

4 Conseil Municipal

commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire et de six commissaires (commune de 2 000 habitants ou moins). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter par vote à main levée (18 pour, 1 abstention), la liste proposée par le maire composée de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Commissaires titulaires domiciliés dans la commune : Michel Lamand, Gilles Langé, Serge Gaignard, Jacqui Delaunay, André Mabileau, Jacques Gaignon, François Beauvils, Michel Lechat.

Domiciliés en dehors de la commune : Robert Taveau, Michel Huet.

Commissaires suppléants domiciliés dans la commune : Gérard Baranger, Alain Marsile, Pascal Bordet, Georges Millerand, Alain Lechat, Christine Jousselin, Marie-Rose Lechat, Sylvie Bellanger, Yves Mabileau, Sophie Gégu.

Domiciliés en dehors de la commune : René Beauvils, Michel Poirier.

COMMISSIONS COMMUNALES

Lors de la séance du Conseil Municipal du 16 avril 2014, plusieurs commissions ont été créées. Monsieur le Maire propose de désigner des personnes non élues. En effet, leurs connaissances particulières propres au domaine de compétences des commissions suivantes sont nécessaires.

Chemins et fossés : Bruno Chapu, Samuel Lechat, Jean-Paul Tan.

Communication : Laurent Dinand, Jean-Luc Péribois

Maison de santé : Christophe Giraud.

Michel Lamand est membre élu supplémentaire de la commission Espaces verts.

BOUCHERIE

La commission « commerce » en charge du dossier boucherie a rencontré le 28 avril dernier, un boucher charcutier intéressé par le projet. D'autres candidats seront reçus en mairie courant juin et début juillet.

Gilles TALLUAU maire, a rencontré Monsieur GONDAT, directeur de la chambre des métiers pour lui présenter l'état d'avancement du projet en prévision des demandes d'aides qui pourront être faites.

ORGANISMES EXTÉRIEURS

Christine Jousselin a été élue à l'unanimité pour représenter la commune auprès du Relai des assistantes maternelles du canton d'Allonnes. Sylvie Bellanger est suppléante.

Jean-Luc Joulin a été élu référent de l'Entente Authion et Michel Lamand de ERDF.

BUDGETS, ACHATS ET TRAVAUX

Dodations 2014 : Lors du vote du budget le montant des dodations de l'Etat était inconnu. Une baisse étant prévisible, par prudence la somme de 420 000 € a été inscrite au budget primitif 2014 :

Achat de matériel d'entretien : L'entreprise HUET, moins disante a été choisie pour l'achat d'une 2^{ème} débroussailleuse 600 € TTC et d'un motoculteur 1 152 € TTC. Le montant de ces dépenses est prévu au BP 2014.

Allée du cimetière : Alain LECHAT fait état de la proposition d'aménagement de l'allée du cimetière afin d'améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite. Un problème de largeur subsiste et David Chevallier demande que plusieurs devis soient réalisés.

Travaux de balayage : La société SEMAE de Saumur viendra ce lundi 26 mai afin d'évaluer une prestation de balayage basée sur environ 10 kms de voie, d'une part pour pallier l'urgence et d'autre part pour qu'une étude comparative soit réalisée entre les coûts d'une prestation de service et l'achat d'une nouvelle balayeuse, l'actuelle balayeuse étant hors service.

Achat de matériel de cantine : armoire chaude et éplucheuse : Michel Lamand, adjoint, rappelle que le matériel actuel obsolète, non conforme aux normes de sécurité en vigueur, date du début des années soixante-dix. Deux fournisseurs ont été consultés. L'entreprise QUIÉTALIS, mieux disante a été retenue pour l'achat d'une éplucheuse et d'une armoire chaude pour un montant total de 6 167.23 € H.T. Ces dépenses sont inscrites au BP 2014.

SAIP : SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

Le SAIP va se traduire par l'installation d'une sirène sur le toit d'un bâtiment communal, qui reste à déterminer. En effet, les sirènes sont télécommandées à distance, et doivent capter parfaitement les ondes émises pour être enclenchées. La sirène retentira une fois par mois pour vérifier son bon fonctionnement. L'ensemble est financé entièrement par l'Etat mais l'entretien sera à la charge de la commune. Une formation va être prodiguée au personnel communal chargé d'entretenir la sirène.

VENTE BERGEOU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de vendre une partie de terrain, 106 m² située rue du Champ Bertain (lotissement des sabotiers) cadastré AB 829 au profit de Mr Alain Bergeot moyennant un prix forfaitaire de mille deux cent euros (1200 €) ;

Le frais de géomètre et tous autres frais inhérents à cette cession sont à la charge de l'acquéreur.

RYTHMES SCOLAIRES

Le comité de pilotage des rythmes scolaires s'est réuni le 16 mai dernier. La semaine scolaire validée par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) est maintenue, soit 1 heure de temps d'activité périscolaire entre 15h30 à 16h30, 3 fois par semaine.

A la rentrée de septembre, une fois par semaine : une heure d'activités périscolaire avec un thème défini à l'avance (jeux sportifs, activité lecture, graphisme, prévention routière...). Sur les deux fois une heure, sera organisée une garderie « améliorée » avec des activités diverses (petits travaux manuels, peinture ...)

Le mercredi matin fin des cours à 11h45 suivi de la restauration et possibilité de récupérer les enfants par les parents après le déjeuner à 12h45. Il est défini que les temps d'activités périscolaires soient payants (TAP) afin que les parents s'engagent sur des périodes définies.

Après concertation, le conseil municipal décide qu'une participation financière de 30 € sera demandée aux familles, payable en deux fois, septembre et janvier. Une présentation de la réforme des rythmes scolaires aura lieu le 25 juin à 20h30 à la salle des loisirs.

Pour coordonner et animer les activités périscolaires en général, il est nécessaire de créer un poste envisagé dans le cadre des contrats d'avenir subventionné par l'Etat à 75 % .

CREATION D'UN 2ÈME EMPLOI D'AVENIR

Après avoir délibéré, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal, décide la création d'un poste à temps plein dans le cadre d'un contrat d'avenir à compter du 1er juin 2014.

Les crédits sont inscrits au budget communal 2014.

MARCHÉ PRODUCTEURS DE PAYS

Le marché de producteurs de pays avait été évoqué l'an dernier mais n'avait pas abouti. « C'est un projet intéressant, souligne le maire, pour faire connaître nos productions et dynamiser le commerce local. C'est aussi un projet d'envergure cantonale qui devra être, à ce titre, initié par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVM), ne serait-ce que pour établir un consensus et éviter les doublons. Ce marché pourrait se tenir une fois par mois, le dimanche matin, pendant la haute saison ».

La Chambre d'agriculture sera chargée de recruter les exposants, de les installer sur la place et de communiquer sur l'événement. L'impression des affiches et des prospectus restera à la charge de la commune. Il sera demandé à Emmanuelle Mounier, chargée d'organiser des marchés de producteurs pour la Chambre d'agriculture, de présenter ce projet.

BRANCHEMENT PROVISOIRE EDF

Le Maire, Gilles TALLUAU soutenu à l'unanimité par le conseil municipal, annonce qu'il n'autorisera pas la prolongation de branchements électriques provisoires dans les zones inondables, conformément au PPRI (Plan de Prévention Risques Inondations), ainsi que pour des raisons de sécurité.

QUESTIONS DIVERSES

Commémoration du centenaire de la guerre 14-18 : une demande sera faite auprès de la chorale et des institutrices de l'école afin qu'ensemble (chorale et enfants) puissent chanter la marseillaise le 11 novembre 2014.

Gilles Talluau annonce également le projet d'une exposition dans le cadre du centenaire de cette guerre.

Michel Lechat demande que le Conseil Général soit alerté de la vitesse excessive rue de la Morelle.

Conseil municipal - 18 juin 2014

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire.

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint, François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, David CHEVALLIER

Excusé : Ralph MILLERAND donne pouvoir à Michel LECHAT

INTERCOMMUNALITE

Saumur Agglo

Gilles TALLUAU a rendu compte de différentes réunions de l'Agglo et du collège des Maires :

- La mutualisation de service à l'étude : proposition d'un schéma avant mars 2015 pour l'instruction des actes d'urbanisme.
- Regrouper sur un seul site l'école d'infirmière et le pôle tourisme.
- Volonté de développer les activités économiques autour du « végétal ».

CIID Commission Intercommunales Impôts Directs

La Communauté d'Agglomération conformément aux dispositions de l'article 1650A du code général des impôts est amenée à renouveler la commission intercommunale des impôts directs.

Cette commission est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué) ;
- 10 commissaires.

La Communauté d'Agglomération doit recueillir les propositions des communes membres et le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de proposer les commissaires titulaires et suppléants suivants :

• Commissaires titulaires :

- GAINARD Serge né le 23/04/1945 à Varenes-sur-Loire (49) 16 Bis rue des Jardins à Varenes-sur-Loire
- PEARSON Julie née le 28/09/1979 à Saumur, 6 rue des Sables à Varenes-sur-Loire.

• Commissaires suppléants

- LECHAT Alain né le 11/10/1951 à Saumur 6 Rue de la Motte à Varenes-sur-Loire,
- JOUSSELIN Christine née le 29/05/1955 à Méon 8 Rue de la Motte à Varenes-sur-Loire.

CLETC : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT

Suite au renouvellement des conseils municipaux de la CASLD (Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement), et dans la perspective de constituer la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), tel que prévu par les dispositions du Code Général des Impôts (CGI), il y a lieu de désigner un représentant.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, Gilles TALLUAU Maire, pour représenter la Commune de Varenes sur Loire, au sein de la Commission Locale d'Évaluations des Transferts de Charges (CLETC).

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES COMMUNES ET GROUPEMENT DE COMMUNE DU BASSIN LOIRE AUTHION : DÉSIGNATION DES MEMBRES DÉLEGUÉS

En 2010, la commune a adhéré à l'association de défense des communes et groupements de communes du bassin Loire Authion. Le principal objectif de cette association étant la sauvegarde des intérêts des communes impactées par le Plan de Prévention des Risques Inondations Loire Authion (P.P.R.I).

Suite au renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, deux nouveaux délégués doivent être désignés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la commune au sein de cette Association Gilles TALLUAU, Maire et Michel LAMAND, Adjoint

M. le Maire rappelle que le PPRI (plan de prévention risque inondation) sera probablement révisé en 2015 et les communes devront être vigilantes sur les propositions de l'Etat.

SYNDICATS DE COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'AUTHION : APPROBATION DU PRINCIPE DE FUSION, DES PROJETS DE STATUTS ET PÉRIMÈTRE DU SMBA

Les Syndicats de cours d'eau du bassin versant de l'Authion, à savoir, le S.M.L.A (Syndicat Mixte Loire Authion), le S.M.A.C (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Couasnon), le S.I.B.L (Syndicat Intercommunal du Bassin du Lathan), le S.I.H.L (le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Haut Lathan) et le S.I.E.L.A (Syndicat Intercommunal pour l'entretien du Lathan et de ses Affluents), souhaitent opérer un regroupement par le biais d'une fusion.

Cette démarche, engagée depuis le 11 septembre 2012, vise à simplifier le paysage institutionnel, réduire les coûts de fonctionnement ainsi qu'à accroître et rééquilibrer la solidarité financière.

Elle doit permettre :

- De mutualiser les moyens techniques, humains et budgétaires,
- De mettre en œuvre une gestion plus cohérente des cours d'eau du bassin versant de l'Authion,
- De soutenir ou de permettre un éventuel portage du SAGE Authion (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau),
- Une meilleure appropriation des enjeux liés à la ressource en eau,
- Un renforcement de la logique de solidarité de bassin amont-aval,
- L'entretien et la restauration des cours d'eau du bassin versant de l'Authion,
- Le respect des obligations réglementaires (Directive Cadre sur l'Eau, classement en liste 2),
- L'accès à du personnel qualifié,
- L'animation à destination des propriétaires et usagers de l'eau.

La future structure serait un Syndicat Mixte ouvert, englobant l'ensemble des membres (communes, communautés de communes et Conseil général du Maine et Loire) adhérents aux structures actuelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'approuver le principe de fusion des 5 structures syndicales ;

- D'approuver le projet statuts ;

- D'approuver le projet de périmètre défini

LOTISSEMENT DU PEU

La propriété du moulin du Peu est à vendre.

Un échange de parcelles avait été proposé mais le projet de lotissement risque d'être compromis en raison des contraintes d'urbanisme à venir.

En effet, compte tenu de la loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) et des nouvelles dispositions du 24 mars 2014 qui renforcent les mesures destinées à lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles, Gilles TALLUAU a sollicité Anne-Cécile MORON (SM Grand Saumurois) sur le projet de lotissement du Peu.

M. le MAIRE précise qu'en 2016 les PLU (plan local d'urbanisme) devront être mis en conformité avec le SCOT (Schéma de cohérence territoriale du grand saumurois) qui ont l'obligation d'être en adéquation avec la loi ALUR.

COMMISSIONS COMMUNALES

Annule et remplace la délibération n° D20140416_03

Il y a lieu de procéder à nouveau à l'élection des membres des commissions municipales sans désignation des vice-présidents qui devront être élus au sein de chaque commission :

Le conseil municipal élit à l'unanimité les membres des commissions communales suivantes :

VOIRIE ET SIGNALISATION : LECHAT Alain, COULBARY Valérie, JOULIN Jean-Luc, JAMET Eric, SAINT-CAST Brigitte

CHEMINS ET FOSSES : JOULIN Jean-Luc et LECHAT Alain

BÂTIMENTS – URBANISME – ACCESSIBILITE : LAMAND Michel, MABILEAU Yves, BERNARD François, LECHAT Alain, SAINT-CAST Brigitte

AFFAIRES SCOLAIRES – CANTINE – JEUNESSE – PETITE ENFANCE : JOUSSELIN Christine, COULBARY Valérie, PEARSON Julie, BELLANGER Sylvie, CHAPU Murielle

COMMUNICATION : GEGU Sophie, JAMET Eric, BELLANGER Sylvie, COULBARY Valérie

COMMERCE – ARTISANAT – AGRICULTURE : PEARSON Julie, CHEVALLIER David, MABILEAU Yves, LAMAND Michel

MSP (MAISON DE SANTE) : GEGU Sophie, LAMAND Michel, BELLANGER Sylvie, CHAPU Murielle

LOISIRS – CULTURE TOURISME – VIE ASSOCIATIVE : BELLANGER Sylvie, COULBARY Valérie, LECHAT Alain, JAMET Eric

ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE : BERNARD François, CHEVALLIER David, LECHAT Alain, JOULIN Jean-Luc, JOUSSELIN Christine, LAMAND Michel

MAPA (marchés publics à procédures adaptées) : LAMAND Michel, MABILEAU Yves, MILLERAND Ralph, LECHAT Alain, LECHAT Alain, JOUSSELIN Christine

BUDGET : LANGE Christiane, LECHAT Alain, SAINT-CAST Brigitte, NAYS Martine, MILLERAND Ralph, GEGU Sophie

LISTES ELECTORALES : TALLUAU Gilles, LECHAT Alain, MILLERAND Ralph, LECHAT Alain

Le Maire, Gilles TALLUAU, est président de droit de toutes les commissions communales

COMMISSION « ESPACES VERTS » (03/06/14)

- Produits phytosanitaires :

- deux agents sont désormais habilités pour l'utilisation des produits phytosanitaires.

- David CHEVALLIER a présenté un devis pour l'installation d'un bac réglementaire pour la récolte des produits effluents que doivent être retraités. Les coûts de ces équipements varient de 1 990 € à 3 429 €. Devant l'incertitude des obligations d'application de la réglementation en la matière, il est décidé de reporter ce sujet qui devra être éventuellement étudié avec d'autres communes.

- Tigre du platane : le cycle complet d'un traitement coûte environ 2000 € mais pour être efficace il est nécessaire de débiter au printemps. Le coût de ce traitement sera prévu au budget 2015 . En cas de remplacement de platanes, il faudra opter pour de nouvelles essences résistantes.

- Arrosage automatique : Afin de profiter des tranchées réalisées dans le cadre des effacements de réseaux, il est décidé dans la mesure du possible, d'installer un réseau en vue d'un arrosage automatique. Cela permettra de diminuer le temps passé par les agents pour l'arrosage.

- Adhésion Plantes et cités : Le conseil municipal décide d'adhérer pour un montant de 105 € pour 2014.

MSP

Une page « FaceBook » va être créée pour la recherche de médecins car c'est le moyen de communication le plus utilisé par les jeunes diplômés.

BOUCHERIE

Plusieurs candidats ont été rencontrés à ce jour et Gilles TALLUAU a demandé

6 Conseil Municipal

à M. GONDAT directeur de la chambre des métiers de Saumur d'actualisé et compléter l'étude de marché. Dans le cadre d'une installation, des fonds ORAC pourront être demandés par le boucher au SM Grand Saumurois.

COMMUNICATION DU 12/06/14

La commission étudie la refonte du site internet de la commune et l'installation d'un panneau numérique.

LIAISON LOIRE CHAVIGNY

Devant la nécessité d'être assisté pour le projet d'aménagement et de gestion des espaces publics de la liaison Loire Chavigny, Monsieur le Maire a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Une convention est proposée pour accompagner la commune de Varennes sur Loire

- Propositions d'orientation en matière de fleurissement, de valorisation paysagère.
- Propositions d'aménagements autour de la maison médicale.
- Aménagement d'une voie nouvelle à l'entrée Sud de la commune, reliant la rue de Chavigny et la rue de la Loire.
- La création d'un rond point, une aire de camping car, un point d'apport volontaire, un espace de retournement pour cars scolaires, le réaménagement de la place de Chavigny et l'aménagement d'un jardin d'agrément.

Le coût de cette étude s'élève à 4 500 € le conseil municipal, autorise le Maire à signer la convention avec le CAUE

SENTIER PEDESTRE

Terrain Desbois : Gilles TALLUAU, Maire, informe qu'il est nécessaire d'acquiescer environ 725 m² de terrain pour que le sentier intercommunal du bord de Loire à l'étude depuis plusieurs années aboutisse. Une bande de terrain manque pour relier Saumur à Port-Boulet et M. DESBOIS propriétaire est d'accord pour vendre une partie des parcelles concernées pour un montant de 0.38 € le m².

TOTAL GAZ

Port Maupoint : ce projet de stockage n'a pas été retenu en raison du nombre insuffisant de demande de raccordement.

La Motte : M. et Mme BLANCHARD ont donné leur accord pour vendre environ 100 m² de terrain à 3 € le m² pour l'installation d'un stockage.

REFORME RYTHMES SCOLAIRES

Cette réforme et le projet de rentrée pour Varennes seront expliqués en réunion publique le 25/06/2014 à 20 h30 à la salle des loisirs. Les familles recevront prochainement un dossier d'inscription. L'emploi du temps sera le suivant :

EMPLOI DU TEMPS : VARENNES SUR LOIRE

	7h30	8h45	12h15		13h45	15h30		16h30	18h30
LUNDI	AP	CLASSE 3h30	Pause Midi		CLASSE 1h45	TAP 1h		AP	
MARDI	AP	CLASSE 3h30	Pause Midi		CLASSE 1h45	TAP 1h		AP	
MERCREDI	AP	CLASSE 3h00	11h45 12h45	AP	Retour à la maison Cantine + Accueil Centre de Loisirs (CLSH)				
JEUDI	AP	CLASSE 3h30	Pause Midi		CLASSE 1h45	TAP 1h		AP	
VENDREDI	AP	CLASSE 3h30	Pause Midi		CLASSE 1h45	APC		AP	

AP : Accueil Péri-scolaire

TAP : Temps d'Activités Péri-scolaires

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Karl DUBOIS en contrat d'avenir débutera le 1^{er} août 2014.

CONVENTION AVEC LES FRANCAS

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale recommande de confier la coordination à un personnel suffisamment qualifié. Le temps nécessaire à cette fonction pour les besoins de la commune ne représenterait qu'une dizaine d'heures par semaine.

Compte-tenu de ces éléments, un rapprochement des trois communes, Varennes-sur-Loire, Allonnes et Villebernier, qui ont les mêmes besoins, s'est opéré pour mutualiser un emploi de coordinateur entre ces trois collectivités. Une convention de mise à disposition, commune aux trois collectivités, négociée avec l'Association Les FRANCAS, doit être établie pour fixer les modalités d'intervention des FRANCAS et les conditions financières basées sur un coût annuel d'environ 15000 € pour chaque commune. Le Conseil Municipal autorise donc M. le Maire à signer conjointement avec les deux autres Maires des communes d'Allonnes et Villebernier cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Fête des écoles le 27/06/2014 : les conseillers et membres du conseil d'école remettons un dictionnaire et un brassard fluorescent de sécurité aux élèves de CM2.
- Le Bar le Commerce est fermé depuis le 10/06/2014. Pour le transfert de la

licence, le préfet demande l'avis du maire de « la commune de départ » et du maire de la « commune d'arrivée ».

- Sébastien GEORGET, auto-entrepreneur demande l'autorisation de commerce ambulancier de pizza. Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son autorisation sous réserve de l'accord écrit des autres commerçants : boulangerie, épicerie et restaurant.
- Gilles TALLUAU remercie et félicite les bénévoles du comité des fêtes pour l'organisation de la tablée, ainsi que les bénévoles de l'ESVV pour l'organisation de la journée départementale des rencontres sportives des jeunes footballeurs de 13 à 15 ans.
- Fermeture de la poste et de la mairie le samedi matin 16 août.
- VIVADO : invitation au pique-nique le 08/07/2014 au foyer rural.
- Le site retenu pour l'installation de la sirène est la salle de sports
- Présidence du SMIPE : Michel LECHAT informe que M. Yves BOUCHER Maire de Brain sur Allonnes a été élu.
- François BERNARD signale qu'un agriculteur désherbe le long de fossés et demande qu'on lui adresse une lettre d'avertissement.

Conseil municipal - 23 juillet 2014

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire.

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoints, François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

Excusé : Eric JAMET donne pouvoir à Murielle CHAPU

Absent : Brigitte SAINT-CAST

INTERCOMMUNALITE

Gilles TALLUAU, et Sylvie BELLANGER élus communautaires ont donné compte-rendu des différentes réunions de l'Agglo auxquelles ils ont participé.

SIVM

Circuit Vélo cantonal : Gilles TALLUAU, Maire rappelle qu'en 2009, dans le but de développer l'attrait touristique du canton, le SIVM a créé une boucle cycliste cantonale composée d'un circuit principal de 80 kms et de 8 boucles communales à thème. Ces circuits ont été réalisés par et aux frais du SIVM avec une aide de la Région des Pays de la Loire.

Pour Varennes, Alain LECHAT est référent pour aider le maître d'œuvre, cabinet INDDIGO qui a été recruté afin d'assurer le suivi de la mise en place du balisage et la sécurisation du circuit.

SCOT : Gilles TALLUAU a donné lecture de la lettre du préfet qui attire l'attention sur les modalités de mise en œuvre des dispositions du code de l'urbanisme applicables en l'absence de SCOT du Grand Saumurois

PLAN ORSEC : Michel LAMAND a participé à la réunion organisée par la préfecture dans le cadre de la prévention des riches inondations.

Agence Postale : Le Maire, Gilles TALLUAU a rencontré M. FERRÉ représentant de La Poste dans notre secteur. Une tablette numérique va être mise à la disposition des usagers. L'agence de Varennes fait partie des quatre meilleurs du département : il remercie Muriel et Sandra.

DAB : le crédit mutuel a été sollicité par courrier du Maire pour étudier le projet de distributeur automatique de billet.

AMF (ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE) : MOTION DE SOUTIEN - BAISSÉ DOTATIONS DE L'ETAT

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la motion présentée de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

BOUCHERIE

Un candidat s'est manifesté pour occuper la future boucherie dont l'ouverture est prévue à l'horizon 2015-2016.

SECURITE

Suite au renouvellement des conseils municipaux, Monsieur le Préfet de Maine et Loire, par courrier du 25 juin 2014, nous informe qu'il y a lieu de désigner un élu-référent pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière. Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Valérie COULBARY référente sécurité routière.

LOTISSEMENT « LA MALAISERIE »

Le Conseil Municipal,

- **Autorise** la vente au profit de Mme KLEIN Noella de la parcelle de terrain sise lotissement de «La Malaiserie» à VARENNES sur LOIRE cadastrée section AB 764 lot 31 d'une superficie de 533M² moyennant le prix de 25 850,50 € TVA sur marge incluse.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui sera établi par Me ZENNER, notaire à ALLONNES 49650.

MSP

Point de situation : La pré-réception des travaux de la maison de santé aura lieu le samedi 31 juillet. La commune est toujours en quête d'un médecin généraliste. Le kinésithérapeute et l'infirmière devraient occuper les lieux le 1^{er} octobre. Gilles TALLUAU, Maire informe le conseil municipal que Mme ANNEREAU souhaite entrer dans les lieux dès le 1^{er} août 2014. Il est convenu avec les professionnels de santé que les frais notariés d'établissement du bail sont pris en charge pour 50% par la commune et 50% par le locataire. Les charges mensuelles seront réparties au prorata de la surface des cabinets.

Vu le protocole d'accord signé par Mme ANNEREAU GUEDON, Podologue, Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la location du cabinet de Podologue à compter du 1^{er} août 2014 ;
- **FIXE** le montant du loyer de base à 330 € ;

ADHÉSION 2014 ET 2015 À PLANTE & CITE

François BERNARD rappelle que l'adhésion 2014 à Plante et Cité est fixée à 105 € pour les communes inférieures à 2000 habitants.

Si la commune s'engage à adhérer pour l'année 2015, l'adhésion 2014 est proposée à demi-tarif soit 52,50 € pour 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer à Plante & Cité, en 2014 pour un montant de 52,50 €,
- de s'engager à adhérer en 2015 pour l'année entière.

TRAVAUX DE BALAYAGE DE LA COMMUNE

La SMAE propose une convention pour le balayage des rues du centre bourg et environs. Les différentes solutions sont expliquées et le conseil donne son accord pour un passage une fois par trimestre.

Le coût annuel de cette prestation est estimé à environ 2 816 € auquel il faut rajouter le coût de traitement des déchets estimés (2 ou 3 tonnes par an) qui s'élève à environ 13 € la tonne.

Alain LECHAT 3^{ème} adjoint précise que ce nettoyage ne pourra être effectif qu'à la fin des travaux d'effacement des réseaux

VEOLIA : CONTRAT DE CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES HYDRANTS (31 POTEAUX D'INCENDIE)

Une proposition de convention d'entretien sur notre parc de poteaux incendie nous a été proposée par VEOLIA. En effet, ce présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles VEOLIA s'engage à effectuer les prestations de contrôle et d'entretien sur les hydrants localisés sur le périmètre de Varennes-sur-Loire. Coût annuel 1 687,95 € H.T.

BÂTIMENT 18/07/2014

La commission s'est réunie le 18 juillet 2014. Une visite a permis de se rendre compte des besoins sur les lieux de l'école. Les coûts de remplacement de volets et leur mécanisation, l'exposition au soleil ainsi que les peintures de certaines classes seront soumis à la prochaine discussion budgétaire.

COMMUNICATION

La commission communication s'est réunie le 17 juillet dernier.

Sophie GEGU a été élu à l'unanimité vice-présidente de la commission.

En l'absence d'Eric JAMET, Laurent DINAND a présenté les différentes propositions des sociétés contactées pour le site internet qui proposent des sites similaires pour une administration par nos soins. Le conseil prendra une décision ultérieurement.

Compte Facebook : un compte Facebook a été créé pour la Maison de Santé. Ce compte devrait être consultable prochainement sur : facebook.com/maisondesanté.varennesurloire

ACHAT D'UN PANNEAU D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Michel LAMAND a présenté deux devis, Elan Cité (4 089 € HT) et STRAMATEL (5 700 €).

Sur proposition de la commission Communication, le conseil municipal (15 voix pour et 3 abstentions) autorise l'achat d'un panneau d'information à affichage électronique à la société ELAN CITÉ pour un montant de 4 089 € HT, imputé en section d'investissement.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Nombre d'inscrits : Suite à la réunion d'information sur la réforme des rythmes scolaires organisée par la mairie, 100 enfants sur les 170 que compte l'école primaire sont inscrits à ce jour pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

TARIFS DES TAP - ALSH ET AP DU MERCREDI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la commune s'est engagée à mettre en place à la rentrée scolaire 2014/2015 des Temps d'Activités Périscolaires pour les enfants de l'école publique Urbain Fardeau.

Gilles TALLUAU, Maire, explique qu'il y a lieu de délibérer sur les tarifs « TAP » (temps d'activités périscolaires), les tarifs « ALSH » (accueil de loisirs) du mercredi et les tarifs « AP » (accueil périscolaire) du mercredi.

En effet, sur l'emploi du temps hebdomadaire présenté en juin, on constate les modifications suivantes à la charge de la commune :

- 1 heure de TAP de 15h30 à 16h30 le lundi, mardi et jeudi
- 1 heure d'AP de 15h30 à 16h30 le vendredi ;
- 2 h 15 d'AP de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12 h 45 le mercredi matin et midi ;
- 6 h 45 d'AL de 11h45 à 18 h 30 le mercredi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- De fixer les tarifs « TAP » (temps d'activités périscolaires) à 10 € par enfant et par trimestre ;
- De ne pas modifier les tarifs « AP »
- D'appliquer les tarifs « AP » du lundi au vendredi
- De ne pas modifier les tarifs « ALSH » (accueil de Loisirs sans hébergement du mercredi et vacances)

En conséquence, le règlement de la Maison de l'enfance (modalités d'application des tarifs, horaires...) fait l'objet d'une refonte et sera applicable au 1^{er} septembre 2014.

Pour rappel, les tarifs sont délibérés en fin d'année pour être applicables au 1^{er} janvier suivant.

Achat d'un ordinateur pour le coordinateur avec refacturation à Allonnes et Villebernier

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, un poste de coordinateur va être créé à compter du 4 août prochain et partagé avec les communes d'Allonnes et Villebernier. La convention pluriannuelle d'objectifs définissant la prestation proposée, dans ce cadre, par l'Association des Francas de Maine-et-Loire a été signée par les trois maires le 23 juillet dernier.

Cette convention indique que les collectivités devront fournir à l'intervenant des Francas un bureau, un PC portable ainsi qu'un téléphone portable.

Il a été convenu sous réserve de la validation des conseils municipaux respectifs que le local de la personne mise à disposition par Les Francas serait situé à Varennes-sur-Loire avec un bureau accessible dans les deux autres communes. Par ailleurs, la Commune de Varennes-sur-Loire va acheter le PC portable (un devis de 593,94 € HT) et la commune d'Allonnes va souscrire un abonnement pour une ligne téléphonique mobile avec accès Internet pour 23,00 € HT/mois et fourniture d'un smartphone pour un montant de 54,00 € TTC. L'ensemble de ces frais serait réparti à parts égales sur les trois collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette proposition.

A la demande de David CHEVALLIER d'autres devis seront demandés.

SIEM : BORNE DE RECHARGE À L'USAGE DES VOITURES ÉLECTRIQUES

Le SIEM nous informe, que la commune de Varennes-sur-Loire a été retenue parmi les 118 premières communes de Maine-et-Loire susceptibles d'accueillir une borne de recharge en 2015-2016.

Les frais de fonctionnement seraient intégralement pris en charge par le syndicat. Le coût d'implantation d'une borne dite accélérée (22kVA) avec deux prises est estimé à ce jour à 10 635 € HT. Pour cet investissement, la commune participerait à hauteur de 25 % soit 2650 € HT.

EFFACEMENT DES RESEAUX ET ARROSAGE AUTOMATIQUE

Michel LAMAND 2^{ème} adjoint indique que tout est mis en œuvre pour que les abords de l'école soient terminés à la rentrée. Une étude est en cours concernant la pose de réseaux d'arrosage automatique, pendant que les tranchées sont ouvertes.

VILLE ET VILLAGES FLEURIS : RÉPONSE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général n'a pas décerné de première fleur à apposer sur le panneau de la commune mais a retenu Varennes-sur-Loire parmi les 16 communes potentiellement labellisables Village Fleuri. Ainsi que le rappelait François BERNARD, vice-président de la commission environnement : « Pour obtenir ce label, le fleurissement est important, mais tout ce qui l'entoure, comme les économies d'eau, d'énergie ou le désherbage écologique est tout aussi important ».

MELISSA (INTERNET)

La réunion publique est reportée au 08/10/2014.

CCAS

Sylvie BELLANGER a été élue vice-présidente au cours de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

8 Conseil Municipal

Rôles des Elus et commissions municipales

Composition du conseil municipal de Varenes-sur Loire :

- Gilles TALLUAU, maire
- Sylvie BELLANGER, adjointe
- Michel LAMAND, adjoint
- Alain LECHAT, adjoint
- Christine JOUSSELIN, adjointe
- François BERNARD
- Yves MABILEAU
- Christiane LANGE
- Jean-Luc JOULIN
- Sophie GEGU
- Eric JAMET
- Valérie COULBARY
- Murielle CHAPU
- Julie PEARSON
- Michel LECHAT
- Martine NAYS
- Brigitte SAINT-CAST
- Ralph MILLERAND
- David CHEVALLIER

Rôles et fonctions des quatre adjoints :

- 1^{ère} adjointe, Sylvie BELLANGER : déléguée communautaire, responsable des affaires sociales, des associations, et de la culture.
- 2^{ème} Michel LAMAND : délégué communautaire suppléant, chargé des bâtiments communaux et de l'urbanisme.
- 3^{ème} adjoint, Alain LECHAT : responsable voirie, chemins et fossés et du personnel technique.
- 4^{ème} adjointe, Christine JOUSSELIN : responsable des affaires scolaires (mise en place de la réforme des rythmes scolaires), enfance, jeunesse, cantine et gestion du personnel rattaché à ce secteur d'activité.

Les commissions communales suivantes ont été constituées :

- Voirie et signalisation
- Chemins et fossés
- Bâtiments, urbanisme, accessibilité
- Affaires scolaires, cantine, jeunesse, petite enfance
- Communication
- Commerce, artisanat, agriculture
- MSP
- Loisirs, culture, tourisme, vie associative
- Espaces verts, environnement, développement durable
- MAPA (marchés publics à procédures adaptées)
- Budget
- Listes électorales
- CCAS

Bilan des travaux et entretiens

Travaux et entretiens effectués au cours des derniers mois, sous la responsabilité de Michel Lamand, adjoint :

- suivi des travaux : MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) :
 - enfouissement des réseaux gaz et électriques
- cantine :
 - achat d'une friteuse et d'une armoire chaude
 - remplacement du ballon d'eau chaude
 - entretien du bâtiment
- école :
 - réfection de l'ensemble de la plomberie des sanitaires de la maternelle
 - installation de sèche-mains dans les sanitaires filles et garçons
 - mise en place d'un interphone à la porte d'accès rue du Haut Bourg
 - entretien courant des bâtiments
- église :
 - réparation du bénitier
- salle des loisirs :
 - mise en place d'un système pour déplacer plus facilement les projecteurs de la scène
- divers :
 - remplacement des cellules dans le poste EDF de la rue du Champ Bertain à la suite de nombreuses coupures (à la charge d'ERDF)
 - aménagement piétonnier entre la rue de l'harmonie et la MSP (maison médicale)
 - installation de deux éclairages publics supplémentaires rue des Penats

- mise en place d'un réseau goutte à goutte pour l'arrosage
- installation d'un panneau d'affichage électronique

• D'autres projets sont à l'étude :

- mise en place d'une main courante autour du terrain de foot annexe
- motorisation des volets roulants de la cantine
- remplacement d'équipements de cuisson vétustes de la cantine
- remplacement de la chaudière de l'école

Rythmes scolaires

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Responsable : Christine Jouselin, adjointe.

Nous comptons dans notre école 124 enfants (50 en maternelle et 74 en primaire) inscrits aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Il nous a fallu une quinzaine de jours depuis la rentrée scolaire pour mettre en place et organiser ces différentes activités ; nous n'avons connu le nombre réel d'enfants inscrits aux TAP qu'au moment de la reprise de l'école.

Les groupes sont maintenant bien définis :

4 groupes en maternelle avec des activités manuelles (découpages, peinture, comptines, etc..) organisées autour de thèmes animaliers : les crocodiles, les dauphins, les escargots et les papillons.

4 groupes en primaire : 3 groupes travailleront sur des thèmes relatifs au développement durable et à la citoyenneté: le recyclage, la fabrication d'objets à partir du recyclage, le journalisme et la citoyenneté ; au dernier groupe sera proposée une activité multisport.

Au cours de l'année les enfants participeront tour à tour aux différents groupes.

Les activités proposées débutent de manière modeste, à la mesure de nos moyens, mais nous espérons progresser avec l'expérience et grâce à l'engagement, et à la motivation de tous.

Commission Espaces Verts

L'Office National de l'Eau nous rappelle la réglementation restreignant le traitement à base de produits phytopharmaceutiques à proximité des cours d'eau et autres points d'eau et nous demande d'avertir la population de la commune afin d'éviter les pollutions, sources de risques pour la santé -la totalité ou presque des prélèvements d'eau pour l'alimentation humaine se faisant dans les cours d'eau ou dans les nappes phréatiques- et sources de nuisances pour la vie aquatique. Rappelons également que les sanctions encourues pour la violation de ces dispositions sont très sévères (peines encourues : jusqu'à 75000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement).

Pour améliorer votre cadre de vie, nous avons créé de nouveaux massifs fleuris (entrée bourg route du cimetière et deux à la Malaiserie), nos agents municipaux sont très actifs mais sur les trottoirs, au pied des arbres, des maisons, partout où elles le peuvent, les herbes poussent. Elles sont appelées « mauvaises herbes ». Leur nom souligne leur mauvaise réputation, parce qu'elles concurrencent les plantes cultivées, qu'elles ne répondent pas toujours à nos critères esthétiques et ont pour certaines, un fort don de résistance. Par l'avènement des herbicides apparus après guerre, les paysages communaux se sont considérablement modifiés. Aucun brin d'herbe ne doit dépasser ! C'est facile et rapide en utilisant des pesticides. Or, les scientifiques nous alertent sur ces produits extrêmement dangereux. Les molécules ne se détruisent pas et s'accumulent dans l'eau mais aussi dans l'air et les sols, dans les plantes et les animaux et bien sûr dans nos organismes. En quantité même faible, elles provoquent des maladies graves chez les enfants et les adultes. Conscients de la dangerosité des pesticides, les communes s'évertuent à modifier leurs pratiques sur les espaces verts et la voirie : l'objectif étant de ne plus les utiliser. Pour y arriver, chacun de nous doit nécessairement modifier son regard sur ces herbes « sauvages des rues ». Dans chaque interstice, sur les murs, sur les trottoirs la nature nous rappelle son droit de cité et la cité son droit de nature. Des méthodes alternatives existent, en particulier aux pieds des murs, ces adventices peuvent être remplacées par des fleurs. Un certain nombre de Varennais se sont portés volontaires auprès de nos agents municipaux pour tenter l'expérience et nous distribuerons des petits sachets de graines de fleurs. Ces petits sachets de graines de fleurs seront distribués également lors de la remise des prix des maisons fleuries. Il faudra certainement beaucoup de temps pour accepter cette vision des « herbes envahissantes ». Le parking de la société de la Paix cette année a été fleuri par la commune et des adhérents de la société (Claude Langé et Jean Godineau) ont arrosé et entretenu ce grand massif. Mr et Mme Klein ont fleuri les pieds d'arbres en face de leur maison, rue champ Bertain. Bravo à toutes ces personnes pour cette attitude écocitoyenne.

François Bernard



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral
n°2010 – 239 du 15 juin 2010
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur
<http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr/>

Plus de 20 substances chimiques
(herbicides, insecticides, fongicides)
contaminent régulièrement
nos cours d'eau et nos nappes



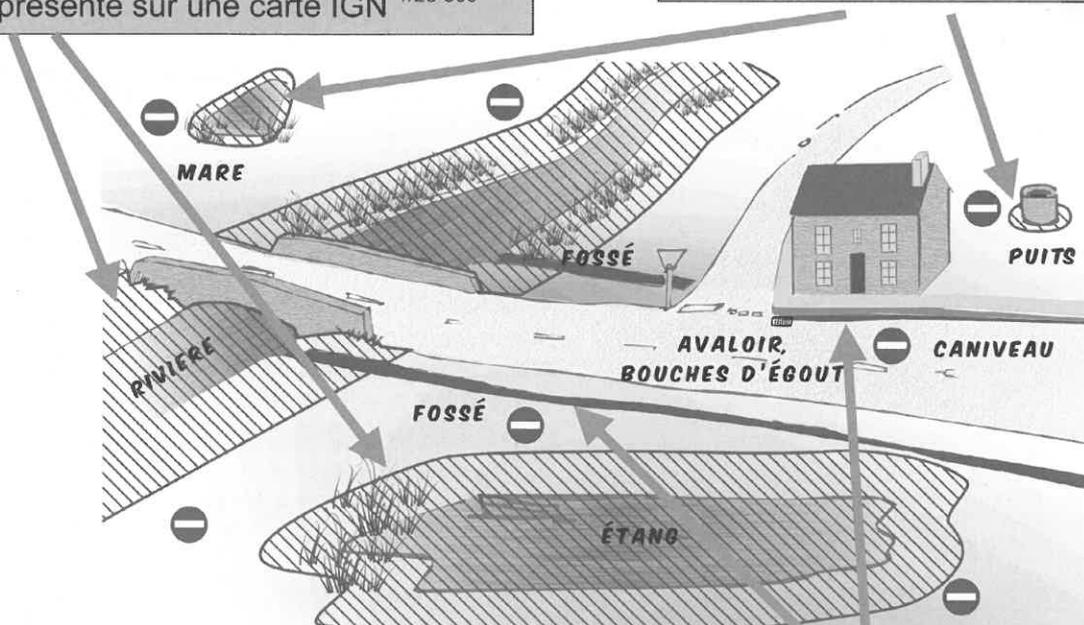
Protégeons notre santé
et l'environnement !

**NE TRAITÉZ PAS
A PROXIMITÉ DE L'EAU !**

L'application des produits
phytosanitaires (DESHÉBANTS,
FONGICIDES, INSECTICIDES)
y est interdite :

à moins de 5 mètres (*) (**)
d'un cours d'eau ou d'un point d'eau
(fleuves, rivières, ruisseau, étang ...)
représenté sur une carte IGN 1/25 000

à moins d'1 mètre (*)
des autres points d'eau
(mares, sources, puits et forages)



(*) Consultez attentivement l'étiquette et respectez les mentions du type : « ne pas traiter à moins de X mètres d'un cours d'eau », car ces distances peuvent être supérieures pour certains produits.

(**) Cette distance est de 6 mètres pour les agriculteurs soumis au respect des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)

Aucune application

sur les fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, même à sec,

Le traitement des caniveaux, des avaloirs et des bouches d'égouts est également interdit.

Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés :
collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs

peines encourues : jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

CIRCA Théâtre Varennaais

Tout ce tintouin c'est "La Valse des Pingouins"

Comme vous le savez, la troupe CIRCA ne s'est pas produite en janvier 2014. La dernière saison a été consacrée aux répétitions en vue de préparer la pièce que nous jouerons en janvier 2015. Après une interruption estivale, la troupe a repris avec entrain ses répétitions en septembre.

Après Frou-Frou les Bains, que nous avons représenté en 2010, voici le retour du théâtre chanté sur notre scène. La comédie « La valse des Pingouins » également de l'auteur Patrick Haudecoeur, est en effet un savoureux mélange de théâtre, de danse et de chansons.

Rythmes d'opérette ou grands airs du répertoire français vont vous plonger dans un moment de bonheur. Ou comment une histoire banale peut se transformer en catastrophe : Un chef d'entreprise en quête d'un nouveau marché, et ne reculant devant rien pour décrocher un miraculeux investisseur, organise une grande soirée en son honneur. Les petits plats dans les grands, champagne, feu d'artifice, etc. Chacun fait de son mieux ! On ne peut pas dire à quel moment ça a dérapé... mais ça a dérapé !

En janvier 2015, toujours en collaboration avec l'Amicale des Parents d'Elèves, laissez-nous vous entraîner dans ce tourbillon de bonne humeur, lors de l'une de nos six représentations de « La Valse des Pingouins » à la salle des loisirs de Varennes :

- Samedi 17, 24 et 31 Janvier à 20h30,
- Dimanche 18 et 25 Janvier à 14h30,
- Vendredi 30 Janvier à 20h30.

Amitiés théâtrales...



Atelier de Varennes

L'Atelier de Varennes a rouvert ses portes début septembre et va travailler pour préparer une belle exposition qui aura lieu **mi-octobre 2015**.

Nous nous mettons donc toutes et tous à nos fourneaux, pinceaux, ciseaux, aiguilles, tissus, cartons, et baguettes pour la reprise de nos activités.

Renseignements : horaires et activités à la mairie.

CO-LIBRIS - Bibliothèque

www.varenes-sur-loire.fr



CO-LIBRIS

Votre bibliothèque : des livres... mais pas seulement !

La bibliothèque municipale vous propose une offre enrichie et variée :

- un fonds important de **BD** : enfants, adultes, ados... il y en a pour tout le monde !
- des **DVD** pour tous, en nombre croissant (plus de 150) et dans tous les genres.
- des **revues**, pratiques ou culturelles, à emprunter ou à consulter gratuitement sur place (« ça m'intéresse », « Maisons et Travaux », « Sciences et Vie Junior », etc....)
- prochainement, une **liseuse numérique** en démonstration... à découvrir !

A découvrir aussi quelques exemplaires d'audio-livres à écouter, et des ouvrages en gros caractères .

- un **poste informatique** ouvert à tous pour accès au portail du réseau des bibliothèques (consultation du catalogue de toutes les bibliothèques de l'Agglo, calendrier des animations) et accès gratuit à l'internet (démarches et recherches personnelles).
- un club de **Scrabble** , tous les lundis de 16h45 à 18h30, pour découvrir le jeu en duplicate.
- et bien sûr, toujours des **nouveautés** en romans, polars et ouvrages documentaires pour tout public. Parmi nos dernières acquisitions : « Muchachas » de Katherine Pancol, « Nymphéas noirs » de Michel Bussi, « La vie en mieux » d'Anna Gavaldà, « Paroles de Poilus » de Jean-Pierre Guéno, « Douleur angevine » de Valerian Venet, etc...

N'oublions pas les **animations**, toujours gratuites, pour jeunes ou adultes : heures du conte, tapis-lecture, accueil des scolaires, accueil des tout-petits et des assistantes maternelles ouvert à toutes les mamans d'enfants non scolarisés, apéro-lecture.

Et toujours l'accès aux nombreuses manifestations proposées par le réseau des bibliothèques de l'Agglo.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque est à votre disposition pour vous donner tout renseignement sur le contenu et les dates de ces animations, et recueillir toutes vos suggestions.

Rappelons que la bibliothèque est **ouverte à tous**, même sans abonnement, et que son accès, la consultation des ouvrages sur place et l'accès à internet sont gratuits.

Le prêt est gratuit pour les jeunes. Au-delà de 18 ans, la cotisation annuelle est de 5€.

Elle donne droit à l'emprunt de 5 ouvrages pour une durée de 3 semaines renouvelables.

La bibliothèque est ouverte les mardis de 16h30 à 18h30 (périodes scolaires uniquement), mercredis de 15h à 17h, et samedis de 10h à 12h.

Vous y serez toujours les bienvenus !

Bibliothèque de Varennes - Centre culturel
Place de Chavigny

Varenes-point-lecture@orange.fr

Contact : Monique Gourio : 02 41 38 15 63

La Boule de Fort à Varenes

Au printemps prochain commencera le challenge de Boule de Fort du Maire de Varenes sur Loire.

Pour cette prochaine édition, ce challenge, disputé par équipes de 2, sera ouvert à toutes les Varenaises et tous les Varenaïens, sociétaires ou non sociétaires, chaque équipe représentant une des trois sociétés de Varenes.

Les parties de boule se dérouleront dans les trois sociétés de Varenes, la finale étant prévue pour l'édition 2015, à la société de l'Avenir.

Sport-loisir ancestralement ancré dans nos régions, la Boule de Fort, jeu typiquement Ligérien, a une part prépondérante dans la vie associative de Varenes.

Forte de 3 « Sociétés » comptant plus de 300 adhérents, Varenes se veut d'être fidèle au patrimoine que nous ont légué les mariniers du fleuve Royal.

En effet, si l'on se réfère aux divers écrits ou légendes expliquant les origines de la Boule de Fort, ce serait les mariniers effectuant les navettes de transport fluvial qui seraient les créateurs de ce jeu.

D'autres sources feraient référence à un jeu créé par les bagnards bâtissant la digue de la Loire, et jouant avec leurs boulets, ou les meuniers utilisant les vieux roulements des multiples moulins ayant trouvé place sur la commune.

Pour autant, les sociétés de Boule de Fort se veulent d'être des lieux de rencontre et de convivialité ou il fait bon se ressourcer.

Autrefois cercles très fermés, les sociétés de boule se sont très largement ouvertes à tous et modernisées. Les femmes, de par le passé exclues des cercles de jeu, prennent désormais leur place et il n'est pas rare de voir ces Dames remporter moult challenges, certains leur étant dédiés.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons dans nos sociétés.



12 Vie Associative

Comité des Fêtes

Malgré une météo capricieuse toutes les festivités ont rempli leur contrat et le public était au rendez-vous ce qui encourage l'équipe du comité des fêtes.

L'Assemblée & Vide-grenier du 25 mai ne dément pas le succès habituel du vide grenier et de la fête foraine. Music' à Varennais a mis l'ambiance pour l'animation musicale. Côté restauration, les fouées ont aussi connu leur succès habituel.



11^{ème} édition de la Tablée Varennaise. Amis, voisins et familles se sont retrouvés une fois encore pour passer une agréable soirée avec nos fidèles musiciens Varennais et la participation de la danse Country, l'ambiance était assurée.



Une partie du comité des fêtes et des bénévoles

Fête des Battages et Vide-grenier : Record battu avec plus de 300 exposants présents sur le site du Manoir de Champfreaux. Une journée pour chiner l'objet rare, de découvrir pour les plus jeunes et de retrouver pour les plus anciens les gestes des battages à l'ancienne. Également une exposition de vieux matériels et vente de matériels d'occasion. Dans l'après-midi les Musiciens de Varennais sont venus mettre l'ambiance comme de coutume. La restauration a connu un vif succès avec les traditionnelles fouées tout au long de la journée et en soirée le repas des battages « pot au feu » a une nouvelle fois rempli les deux chapiteaux.



Le superbe feu d'artifice clôturant cette 21^{ème} édition. Concours des maisons fleuries. La 2^{ème} quinzaine de juillet le jury a sillonné les routes de notre village pour sélectionner les maisons qui participeront au concours communal et cantonal. Pour Varennais le palmarès et la remise des prix pour les maisons primées se déroulera le vendredi 31 octobre à 18h30 au centre culturel. Dans la sélection, deux maisons sont retenues pour participer au concours cantonal dont le classement sera connu en janvier 2015.

Dates à retenir pour 2014 :

- Repas des Aînés 12 Avril 2015
- Assemblée et Vide-grenier 24 Mai 2015
- Tablée Varennaise 6 Juin 2015
- Fête des Battages et Vide-grenier 26 Juillet 2015
- Soirée bénévoles 3 Octobre 2015

Merci aux bénévoles de leur participation coutumière ou tous pourront se retrouver à la soirée des bénévoles du 4 octobre 2014 autour d'un buffet et faire revivre les festivités en regardant vidéos et photos durant cette soirée.

Le saviez-vous !!!!!!!

Le comité des fêtes loue

« **tables, stands, couverts, assiettes** »
pour vos manifestations.

Réservation : Alain 06 75 18 69 50

ou Bruno 06 88 17 46 68

ou Dominique 06 19 61 92 28

Union Musicale

Ecole de Musique

Les inscriptions à l'école de musique ont eu lieu. Les hésitants et les retardataires sont toujours les bienvenus afin d'apprendre et de pratiquer la musique à Varennais

Une équipe pédagogique, dont François Palluau : le directeur de l'école de Musique et intervenant musical à l'école, enseigne la musique aux petits et grands musiciens.

- ♫ Les 5/6 ans découvrent l'éveil musical.
- ♫ Solfège à partir de 7 ans
- ♫ Et pratiquent en parallèle un instrument.

Ainsi, vous allez pouvoir entendre les échos des élèves qui vont désormais chanter, s'éveiller aux différents rythmes, souffler dans les trompettes, les trombones, les basses, les saxophones, les clarinettes et flûtes...



Les élèves de l'Ecole de Musique

Chaque élève a son temps d'apprentissage instrumental individuel avec les professeurs et est évalué par un examen qui lui permet de poursuivre les cycles dans la formation musicale.

La classe d'orchestre est toujours programmée le vendredi de 19h15 à 20h15 où ces jeunes musiciens jouent de la musique à la façon d'un orchestre. Les professeurs ont organisé cette année des auditions par pupitre. Toutes ces prestations sont des moments d'échanges et de convivialité entre copains musiciens.

Music'A Varenes

Certains élèves ont intégré les pupitres des grands : nous accueillons cette année : Daphné Bresson et Léa Navineau

Les répétitions du vendredi soir ont commencé, les musiciens de la Musique se retrouvent afin de jouer de nouveaux morceaux de variétés et de musique de films pour les prochains défilés et le concert de printemps des 21 et 22 mars 2015. Deux jeunes chefs amateurs viennent soutenir François et ainsi développer les répétitions par pupitre.

Avis à la population : Toutes personnes désirant jouer de la musique sont les bienvenues, sous réserve d'une audition d'entrée.

Si le cœur vous en dit, venez donc découvrir comment se passe une répétition à la salle de musique, rue de Chavigny à Varenes sur Loire le vendredi à 20h30.

Calendriers: Les musiciens feront leur tournée traditionnelle de vente de calendriers auprès des Varennais d'ici la fin de l'année. Merci d'avance de votre accueil et à bientôt.

Programme

- ♫ La cérémonie commémorative du 11 novembre
- ♫ Echange musical avec Diapason Banda (limousin) (prestation avec 4 ensembles musicaux lors du Festival DoRaMiFa)
- ♫ Le concert de Ste Cécile, le 22 novembre 2014.
- ♫ Le concert les 21 et 22 mars 2015.
- ♫ et une reprise des sorties en février pour les corsos fleuris et les carnivals dont celui de l'école de Varenes.
- ♫ ...

Soirée Crêpes

- ♫ Soirée dansante avec repas crêpes, le samedi 25 octobre à la salle des Loisirs, uniquement sur réservation selon 2 formules :
- ♫ carte repas-danse enfant à 10 € (de 3 ans à 11 ans)
- ♫ carte repas-danse adulte à 16 € (à partir de 12 ans)

Enfin, nous organisons 3 bals :

Le dimanche 23 novembre 2014, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Franck Sirroteau.

Le dimanche 4 janvier 2015, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Gilbert Cédric Musette.

Le dimanche 10 mai 2015, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Franck Sirroteau.

Coordonnées

MUSIC'A VARENES

1 place de Chavigny

49730 Varenes sur Loire

Mail : musiquesvarennessecretariat@yahoo.fr
(administratif)

musicavarenes@yahoo.fr (demande de prestation)



Music'A lors de son concert

Amitiés musicales de Music'A Varenes

14 Vie Associative

Danse Varennaise

La section danse de salon Varennaise à repris ses cours le 8 septembre avec notre professeur Damien Jacquot.

Venez nous rejoindre le LUNDI :

- 19 h30 à 20h30
- 20h30 à 21h30
- 21h30 à 22h30

Thé dansant de la danse de salon le 8 février 2015
salle des loisirs de 14 h 30 à 19 h30

l'association accepte le règlement des cotisations avec les coupons sport.

Pour tout renseignement concernant les coupons sport vous pouvez contacter le secrétaire de l'association.

MANIFESTATION à VENIR

Porte ouverte pour les cours de Zumba le Jeudi 11 Septembre à partir de 19h.

Les cours débuteront le jeudi 18 Septembre de 19h à 20h à la salle des sports de Varennes sur Loire, animé par Jessica.

Pour tout renseignement, et inscriptions : 02 41 67 16 04 et 06 79 35 13 20.

La section **danse country Varennaise** a repris ses cours le mercredi 10 Septembre avec Marie-Claire.

Venez nous rejoindre le Mercredi :

- 18h30 à 19h30 novice 1^{ère} année
- 19h30 à 20h30 novice 2^{ème} année
- 20h30 à 21h30 intermédiaire

MANIFESTATION à VENIR

Un bal COUNTRY le 16 Novembre 2014 de 14h à 19h à la salle des loisirs de Varennes sur Loire.

Pour tous renseignements et inscriptions concernant la DANSE de salon et DANSE country :

Contacts :

Gisèle PROUST *présidente* 02 41 67 16 04
Serge BLANC *vice-président* 02 41 52 57 60
Olivier FRICARD *secrétaire*..... 02 41 67 40 58
Georges JANNINELLE
secrétaire adjoint 06 62 07 60 23
Nicole VIELLE *trésorière* (néant)
GENOT Audrey *trésorière adjointe* 02 41 53 79 66
Nelly BOREAU *membre* 02 41 52 50 69
Michel NAYS *membre* 02 41 51 74 89
Michelle PETAS *membre* 09 62 12 12 12
GALLARD Corinne..... 02 41 38 86 66

Site web : www-dansevarennaise.asso-web.com



Les amis de l'orgue de Varennes sur Loire

1 - Vie de l'association

L'année 2014 est marquée par la renaissance de l'orgue de Varennes sur Loire après son inauguration très réussie les 21 et 22 décembre 2013.

Outre le plaisir de pouvoir réentendre l'orgue mis en valeur par l'excellente acoustique de l'église lors des célébrations (messes, mariages, décès, etc.), ou de la messe de Saint Hubert le 22 mars 2014, l'association a pris contact avec de nombreuses chorales et de nombreux musiciens ou d'associations afin de programmer des concerts pour les années à venir.

Consciente du patrimoine exceptionnel de l'église et de l'orgue classé monument historique, la paroisse a demandé à la Mairie qu'il serait bon de remplacer la fenêtre de la sacristie et la porte donnant à l'extérieur. Concernant les travaux de peinture et de menuiserie, un appel aux bénévoles est lancé.

2 - Stratégie de communication

Dans une démarche de programmation régulière de concerts, l'association souhaite ouvrir des perspectives de manifestations musicales élargies d'abord à de jeunes instrumentistes privés ou appartenant à d'autres associations musicales de Varennes ou du canton.

L'orgue est ouvert à tout musicien ou organiste désireux de jouer sur l'orgue de Varennes sur Loire. Une demande d'autorisation préalable devra être faite auprès de Madame Léon afin d'être accompagné.

L'assemblée générale de l'association est programmée le Vendredi 21 Novembre 2014 à 18 heures au centre culturel. A cette occasion, le renouvellement de la cotisation annuelle qui reste fixée à 5 euros sera demandé aux adhérents.

3 - Un mois de décembre riche en événements musicaux

Trois concerts seront organisés les premiers week-ends de décembre 2014 :

- La Chorale de Varennes sur Loire organise son concert de Noël le dimanche 7 décembre à 15 heures (voir article de cette association).

D'autre part, notre association organise deux concerts le :

- Dimanche 14 Décembre à 16 heures : Concert de « l'ensemble Ligeriana », dirigé par Katia Carré. musique médiévale sacrée et profane
- Samedi 20 décembre à 20h30 : concert de Noël chorale Contrepoint de Saumur

Contact : J.P.GOURIO : 02 41 38 15 63

Association Chorale Chœur à Cœur



L'ensemble vocal « Chœur-à-Cœur » a repris ses répétitions sous la direction de Lætitia Demont.

Nous avons changé notre jour : maintenant c'est le lundi soir à 19 heures 30, toujours au Centre Culturel.

Nous préparons actuellement nos traditionnels concerts de chants de Noël : le premier aura lieu en l'église Saint Martin de Varenes le dimanche 7 décembre à 15 heures, le second en l'église Saint Michel de Fontevraud le dimanche 14 décembre.

A notre programme : L'enfant au tambour, Joseph, Noël de Provence, Noël de Praetorius, Hark ! The Herald Angels Sing, La légende de Saint Nicolas... et la Messe n°4 pour deux voix égales de Charles Gounod.

Le 20 décembre, l'Association des Amis de l'Orgue invite la chorale « Contrepoint » de Saumur : à cette occasion nous participerons à un chant commun.

A partir de janvier 2015 nous préparerons un programme plus profane pour notre concert de printemps.

Et la huitième édition de notre randonnée pédestre « A travers Chants » aura lieu le premier dimanche de juin 2015.

Chœur-à-Cœur recrute. Rejoignez-nous. Nous sommes une vingtaine de choristes dont actuellement deux hommes. Nous recrutons sur Varenes et sur les communes environnantes et nous souhaitons étoffer le groupe. Les personnes intéressées peuvent venir assister à l'essai à quelques répétitions.

Pour avoir de nos nouvelles ou nous contacter :

<https://www.facebook.com/pages/Choeur-à-Coeur/710046795710276>

Secrétaire, Josiane Dugot : duprat49@orange.fr

Présidente, Annick Joulin : 02 41 51 75 80



A.C.C.V / Maison Nature et Chasse

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 29 juin 2014 au centre culturel de Varenes.

Tout d'abord, une minute de silence s'est écoulée en mémoire des défunts chasseurs et pour notre Président d'honneur décédé en juin dernier : Albert Beaugeon qui avait intégré la Société de chasse en 1958, à l'âge de 22 ans et fût Président pendant plus de 30 ans de 1969 à 1999.

L'ACCV

Le résultat des lièvres prélevés la saison dernière est satisfaisant : il a été prélevé 2/3 de mâles pour 1/3 de femelle, un constat intéressant dans un souci de reproduction. Grâce au plan de chasse et à la gestion rigoureuse du lièvre, on a retrouvé une population intéressante avec un IKA (indice kilométrique d'abondance) de 5.8 soit une augmentation de 2.4 par rapport à la saison précédente.

Le piégeage et des battues administratives ont diminué considérablement les populations de renards, de fouines et de ragondins. La régulation de ces nuisibles est une base fondamentale pour la gestion de nos espèces comme le faisan ou la perdrix.

Une commission « oiseaux » menée par Bruno Talluau a travaillé ces derniers mois sur le retour d'expérience du faisan commun après 10 ans d'expérimentation, dont l'objectif initial était de conserver des souches naturelles pour la reproduction.

Malgré toutes ces années d'efforts et d'aménagement du territoire, nous avons constaté qu'il était difficile pour une chasse communale de fixer et d'augmenter la densité de cette espèce, notamment après les récoltes, où les niches écologiques sont diminuées, nuisant fortement à la protection de la faune sauvage.

Cet été, 4 volières fixes de rappel ont été créées dans les réserves de chasse et 20 mues mobiles seront mises en place en amont de la saison. A l'ouverture de la chasse le faisan commun sera ouvert jusqu'au 12 octobre, et le faisan obscur jusqu'au 15 janvier 2015.

La densité de chevreuil est en petite augmentation, notamment en plaine, avec un prélèvement de six animaux et un sanglier..

Félicitations aux trois nouveaux Lauréats qui ont obtenu dernièrement leur permis de chasser : Il s'agit de Grégoire Alane, Charton Amélie et Courant Richard. Pour les personnes intéressées par la Formation du Permis de chasser : dossier et inscription auprès de l'ACCV au 06 21 32 19 41

La société de chasse possède des filets de protection contre les lapins et les lièvres, qu'elle met temporairement à disposition des agriculteurs offrant leurs terres à notre association ; ils doivent pour cela s'adresser au gestionnaire des filets, Grégoire Olivier

Pour conclure, le Président demande aux chasseurs de continuer de donner une image positive de la chasse en respectant les propriétaires, les cultures, et les riverains.

16 Vie Associative

La maison de la nature et chasse

En mars dernier, s'est déroulé le 10^{ème} anniversaire de la « Maison de la Nature et de la chasse », avec une messe de la St Hubert animée par les Trompes du « Bois de Parnay » et le soutien de l'orgue fraîchement restauré. Le Père Bertrand a béni l'équipage du Lt Portier Stéphane, qui a ensuite défilé dans le centre-bourg de Varenes. Un repas méridien à la salle des loisirs a clôturé cette journée.



10^{ème} Anniversaire

Pour la 2^{ème} fois, cet été les jeunes chasseurs ont organisé une soirée champêtre sous chapiteau, intitulée « Sangliers à la broche et bal disco des années 80 », qui a réuni plus de 130 personnes.

Le Président exprime encore sa volonté de responsabiliser et faire confiance aux jeunes, dans un souci de pérenniser ce loisir « de la nature et de la chasse » et encourage puis remercie tous les participants et les bénévoles qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Prochainement, une commission « Bâtiment » sera rassemblée, sur la réflexion de quelques travaux de rafraîchissement et de décoration, notamment les peintures intérieures de la Maison de la nature.

Le tiers sortant est réélu et le candidat SASSIER François est élu par l'assemblée générale, et vient compléter le conseil d'administration.

Le Président félicite et remercie James Rousseau pour ses 56 années de bénévolat passées au sein la Société de chasse de Varenes, qui a pris cet été sa « retraite associative ».



Retraite associative James Rousseau et son épouse

Après l'AG du 29 juin 2014, le conseil d'administration s'est réuni le 4 juillet pour élire son nouveau bureau :

- Président : MILLERAND Ralph
- Vice-président : TALLUAU Bruno
- Secrétaire : BEUFILS Jean
- Secrétaire adjoint: LACQUEMENT René
- Trésoriers : BRILLAULT Jean-Paul et JOULIN Jean-Luc (Partie chasse).

Prochaines manifestations : Ouvertes à tous.

- Repas de Noel : le 20 décembre 2014.
- Comptage nocturne : janv-fév 2015
- Banquet de Chasse à la Salle des loisirs : le 28 mars 2015.
- Journée « Collecte des déchets dans les fossés » : fin avril 2015.
- Soirée Créole : 20 juin 2015
- Assemblée générale : le 28 juin 2015.

Numéros utiles :

ACCV : chasse49@gmail.com – 06 21 32 19 41
 Dégâts et Piégeage : Beaufils Jean : 06 33 24 63 04
 Protection des cultures (filets) :
 Grégoire Olivier : 06 89 38 75 43
 Réservation location de la Maison de la Nature :
 07 85 73 00 19

Le Président Ralph Millerand

Association Varenes Loisirs Nature

Pour le weekend de l'Ascension une trentaine de membres de l'Association se sont retrouvés à Piriac sur Mer pour un séjour pédestre, cycliste et nautique.

L'ambiance, le cadre ainsi qu'un temps clément ont contribué à la réussite de ce séjour.

En revanche si une météo capricieuse a contraint à modifier quelque peu l'organisation de la journée « fouées » proposée en bord de Loire début juillet, elle n'a en rien affecté la bonne humeur et la convivialité de la cinquantaine de participants.

Pendant la période estivale nos activités randonnées pédestres et cyclistes se sont poursuivies avec des sorties à EPIEDS et VERNOIL notamment.

A ce propos vous pouvez prendre connaissance des sorties extérieures proposées au 4^{ème} trimestre 2014 en consultant le panneau d'information situé place du Jeu de Paume à Varenes.

Vous pouvez également nous rejoindre chaque lundi, jeudi et dimanche à 9h place du Jeu de Paume pour randonner dans la campagne varenaise ou bien chaque mercredi à 9h30 si vous préférez pédaler.

Vie Libre

L'alcoolisme est la plupart du temps vécu comme un vice, l'entourage a honte, souffre de cette situation, ne comprend plus le comportement du malade si différent de celui que l'on a connu dans le passé.

Mais l'alcoolisme n'est pas une tare, c'est une maladie. L'alcool consommé régulièrement s'imprègne dans le corps et petit à petit la consommation ne peut plus être maîtrisée. On aura beau dire au malade d'arrêter de boire, pour lui c'est impossible car le corps réclame, le mental est sans cesse préoccupé par la bouteille.

Et là, les galères, au sein de la cellule familiale, dans l'entourage, au travail, ...

L'alcoolisme est une maladie qui se soigne, dans l'état actuel des recherches il n'y a pas de médicaments miracles, mais les structures médicales proposent des soins, qui part le biais d'un sevrage et d'un accompagnement permet au corps de ne plus être dépendant. Le mental lui mettra beaucoup plus de temps à se débarrasser de la petite bouteille que l'on a dans la tête.

Et c'est là que les militants de VIE LIBRE peuvent être un



soutien au malade et à l'entourage. En effet la plupart d'entre eux ont vécu la maladie, ou ont souffert en tant que conjoint de cette situation. L'échange entre les malades, l'entourage et les militants de VIE LIBRE n'apportent pas de solutions toutes faites, mais la difficulté à s'en sortir, ils l'ont connu. Ce qu'ils ont mis en place pour retrouver la joie de vivre et la réintégration dans le milieu familial et social, peut être des points de repères pour trouver sa solution.

L'association Vie Libre organise le premier mardi de chaque mois (sauf en août) une permanence au Centre Culturel de Varenes/Loire de 18H. À 19H30.

Contacts :

- Joseph : 06 77 49 90 68
- Sylviane : 06 82 92 28 22
- mail : vielibresaur@gmail.com

L'Association des Commerçants

L'année s'achève et pour l'A.C.A.V elle est plutôt satisfaisante.

Le tournoi de foot du 7 juillet a connu un réel succès et sera reconduit l'année prochaine; d'ailleurs une partie des bénéfices servira à l'achat de vélos pour l'école.

La prochaine manifestation est le marché de Noël le samedi 20 décembre : les enfants pourront faire une photo avec le père Noël et boire un chocolat chaud.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous aident lors de nos manifestations et en particulier le Comité des Fêtes.

Enfin, les commerçants et artisans qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus, pour cela vous pouvez contacter :

- Wilfried Farcy : 06 52 10 21 25
- Christophe Pearson : 06 83 75 41 10
- Sandrine Magault : 06 09 92 50 99

Sport

ES Varenes-Villebernier

L'E.S.V.V (Entente Sportive Varenes Villebernier) compte près de 150 joueurs et dirigeants mais malgré cela, le nombre de joueurs dans certaines catégories est insuffisant pour tenir toute une saison. Par conséquent, certaines équipes seront en entente avec le club voisin de l'AS Côte.

En Séniors, l'équipe fanion, ayant terminée en tête du classement la saison dernière en 2^{ème} division, accède à la Première Division. Un tout nouveau challenge pour cette équipe encadré par Sylvain FOURNEAU, entraîneur du club en contrat Emploi Avenir. L'équipe Réserve est en 3^{ème} Division et l'équipe C en 4^{ème} Division.

Cette bonne nouvelle en amène une autre puisque cette année, c'est avec plaisir que nous retrouvons notre catégorie U15 que nous avons perdu ces 2 dernières saisons par manque d'effectif, elle sera composée de joueurs du club de Varenes/Villebernier et du club de l'AS Côte.

Côté Jeunes, le club compte 2 équipes U13 et une équipe U11 en entente avec l'AS de la Côte.

Pas de changement pour les tous petits en catégorie U9 et U7.

Récapitulatif des équipes :

- 3 équipes Séniors (D1, D3 et D4)
- 1 équipe Loisirs en entente avec l'AS Côte
- 1 équipe U15 en entente avec l'AS Côte

18 Sport

- 2 équipes U13
- 1 équipe U11 en entente avec l'AS Côte
- 1 équipe U9
- 2 équipes U7



Photo de la Finale Départementale du dimanche 15 juin 2014 à Varennes sur Loire avec près de 300 joueurs du Segréen, Choletais, Baugeois et Saumurois. Notre équipe U13 avait terminé 8^{ème} sur 24.

Horaires et lieux des entrainements :

L'école de foot aura lieu au stade de Varennes sur Loire tous les mercredis sauf pendant les périodes scolaires de 14h30 à 16h00 pour tous les jeunes des catégories U7 à U15. Ces jeunes seront encadrés par 5 éducateurs.

Pour les Séniors, entraînement à Villebernier au stade du Port Roux, près de la Loire, tous les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30.

Composition du Bureau pour 2014 / 2015 :

Quelques changements au sein du bureau ou M. David CHEVALLIER (Président Délégué) et M. Eric JAMET (Secrétaire) n'ont pas souhaité renouveler leur fonction en préférant s'orienter vers d'autres domaines.

- Président : M. Patrick MARCHAND
- Vices Présidents : M. Didier BOUCHER
M. Olivier GREGOIRE
- Secrétaire : M. Alain LANDRIT
- Trésorier : M. Pascal BRAULT
- Trésorier Adjoint : M^{me} Martine TOUCHARD
- Arbitre Officiel : M. Didier BERNARD
- Entraîneur Séniors : M. Sylvain FOURNEAU
- Educateurs Jeunes : M. Sylvain FOURNEAU,
Jérémy MICHAUD, Yoann BRUNEAU, Pierre JOLY
et Thomas DAVID

Nos manifestations pour 2014 / 2015 :

- Concours de belote : Vendredi 24 octobre 2014 à Varennes sur Loire
- Choucroute : Samedi 14 mars 2015 à Varennes sur Loire
- Soirée cabaret : Samedi 25 avril 2015 à Villebernier



- Vide grenier : Vendredi 8 mai 2015 à Villebernier (sous réserve)
- Tombola : Dimanche 17 mai 2015 à Villebernier

N'hésitez pas à venir faire un tour sur notre site internet pour y retrouver toutes les informations comme les convocations des matchs, les actualités, les photos, les résultats, nos manifestations, nos sponsors que nous remercions énormément sans oublier la commune pour leur aide, l'entretien des stades et des locaux : <http://www.esvv-49.fr>

Pour toutes demandes de renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter.

Vice-Président : M. Olivier GREGOIRE

1 rue du Champs des Iles
49730 VARENNES SUR LOIRE
Tél : 02 41 51 72 09
Mobile : 06 89 38 75 43

Trésorière adjointe : M^{me} Martine TOUCHARD

14 Place de Chavigny
49730 VARENNES SUR LOIRE
Tel : 02 41 51 48 32
Mobile : 06 28 09 19 75

U.S.V Tennis



A tous les Varennais et Varennaises, l'USV tennis débute une nouvelle saison encore très active. Une très belle réussite pour le bureau qui se réjouit avec de nouveaux inscrits.

Riche en évènements comme les tournois internes, les rencontres parents-enfants, les journées sportives qui se dérouleront dans l'année.

Tout d'abord une première date, le **13 Décembre 2014**, celle du premier tournoi interne 2014/2015.

Nous accordons pour les nouveaux intéressés une période d'essai de 1 mois après laquelle un choix devra être effectué. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Les adhésions comprennent le prix des cours et des licences de la Fédération Française de Tennis- FFT :

- 1h30 de cours par semaine, le samedi durant la saison de septembre 2014 à juin 2015 (sauf durant les vacances scolaires) : 125 €

Bien sûr, nous maintenons les « **cours loisirs** » pour les adultes :

Un terrain fermé est accessible aux adhérents, mais un terrain reste ouvert à tout public

Les horaires réservés à ces cours adultes en loisirs, c'est à dire sans professeur, sont inchangés :

- le lundi de 17h30 à 20h00
- le mardi de 18h30 à 22h30
- le mercredi de 18h30 à 22h00
- le samedi de 19h30 à 22h30
- le dimanche toute la journée (sauf si des compétitions se déroulent durant ces horaires)
 - prix de l'adhésion **SANS** licence (impossibilité de participer à des tournois) : 30 € pour l'année
 - prix de l'adhésion **AVEC** licence : 50 € pour l'année.

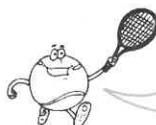
Cette année les cours seront toujours assurés par Aurore et se dérouleront le samedi à partir de 9h30 jusqu'à 18h30, les jeunes tennismen sont répartis par niveau et ont 1h30 de cours pour pouvoir s'améliorer afin de pouvoir participer au tournoi interne organisé par le club ou externes.

Mais ils pourront aussi démontrer leurs progrès et leur esprit de compétition au cours de la rencontre parents-enfants nouveauté de la saison 2013/2014 qui a eu un très franc succès auprès des parents et proches de nos adhérents, nous reconduirons avec enthousiasme cet évènements au cours de la saison prochaine ainsi que la commission jeunes qui pour une première fut assez convaincante.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, en contactant le bureau :

- Présidente : Aurore 06 88 72 47 53
- Vice-Présidente : Christine 06 33 04 78 31
- Trésorière : Julie 06 70 43 01 19
- Secrétaire : Étienne 06 78 61 43 74

Et n'hésitez surtout pas à nous donner vos suggestions sur notre blog : USV Tennis Varennais - E-monsite



Venez nous rejoindre nombreux afin de découvrir et pratiquer ce sport dans la joie et la bonne humeur !!

Enfance et jeunesse

Maison de l'Enfance

Bilan de l'été 2014 :

C'est par ce mois de Juillet, entre pluie et temps ensoleillé que s'est déroulé le centre aéré d'été.

Le programme a certainement suscité la participation et l'envie des jeunes car nous avons constaté un effectif en progression. Les plus jeunes d'entre eux se sont appropriés les lieux en lui trouvant un nom et en agrémentant l'allée de la maison de l'enfance de bidons customisés. Les animatrices les ont sensibilisés à l'apprentissage de la sécurité routière par la création de panneaux et de parcours à vélo. Le mois a été riche en activités : manuelles, éveil sportif, culinaire, ...

Pour les plus grands, le vélo a été l'élément phare du mois il a servi pour toutes les sorties à l'extérieur. Ceci leur a permis de découvrir l'environnement autrement, et d'alléger le budget transport.

Deux mini camps étaient organisés dont un à Chouzé sur Loire. Visite de la caserne des pompiers, balade en barque, découverte du patrimoine local... L'élection de mister camp et miss camp a beaucoup amusé les enfants.

Toute la troupe s'est rendue au parc Terra Botanica, pour passer la journée. Emerveillement autour du monde

floral et végétal, jeux thématiques, attractions riches en sensations...

La journée d'échange avec VIVADO a remporté un vif succès, des jeux collectifs ont permis d'établir un lien et une continuité entre les ados et les enfants de l'accueil de loisirs

Vacances de la Toussaint :

Premières vacances après cette rentrée bien chargée.

L'équipe d'animation est pleine de projets pour faire vivre deux semaines riches en rebondissement pour vos têtes blondes (mais pourquoi que blondes ???)

Donc même les châtons, les roux ... pourront aller au parc OUISTITI le 22 Octobre passer la journée.

Vacances de Février :

Pour les premières vacances de l'année 2015, nous envisageons deux semaines sur le thème : « Des scientifiques en herbe... »

Nous prévoyons de proposer aux enfants une multitude d'expériences plus loufoques les unes que les autres, mais promis, nous serons prudents et ne ferons pas exploser la maison de l'enfance. Il sera programmé de nombreuses autres activités et une sortie à l'extérieur.

Les responsables de la Maison de l'Enfance

20 Enfance et jeunesse

Espace jeunesse VIVADO

Bilan de l'été de VIVADO

L'espace jeunesse de VIVADO a ouvert ses portes du 7 juillet au 29 août.

L'été a commencé par un barbecue le 8 juillet, moment convivial où parents, enfants et élus étaient invités à partager ce moment et à lancer le programme estival. Cette année, il s'est déroulé à Varenes et de nombreuses familles ont répondu présent à cette invitation.



Cet été nous avons proposé aux jeunes des activités très variées : décoration des murs du local, création de fusées à eau, ateliers bois et carton, journée olympiades, journées raid, gamelle en forêt, le célèbre et populaire Vivado Express ! D'autres activités plus originales ont aussi eu lieu : calligraphie chinoise, henné ; les jeunes ont également participé aux « Débranchés » et ont tenu un stand de maquillage et un « chamboulou ».



Nous avons enregistré de nombreuses nouvelles inscriptions et sommes très contents de ce deuxième été.

La rentrée :

Vivado a ouvert ses portes mercredi 17 septembre et accueille les jeunes le mercredi, le vendredi et le samedi.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Anne Laure Bossard au 06,35,39,47,31 ou par mail à afr.directionvivado@gmail.com

Anne Laure Bossard, responsable de Vivado

A.P.E. de Varenes

L'amicale est l'association volontaire et gratuite de tous les parents d'élèves de la maternelle au primaire. Elle a pour but de recueillir des fonds pour les enfants de Varenes et ainsi leur permettre d'agrémenter l'année scolaire par des sorties d'éveil et de découverte.

Tous les fonds récoltés grâce aux bénévoles lors de nos diverses manifestations sont intégralement reversés au profit des enfants de la commune.

L'amicale a permis cette année encore l'intervention de François Palluau qui par son savoir-faire éveillé, avec l'appui du corps enseignant, les plus petits aux joies de la musique et du chant.

Notre assemblée générale aura lieu le **23 septembre 2014** à 20h30. Les bonnes volontés sont toujours bien venues pour venir renforcer l'équipe du bureau et des bénévoles afin de nous apporter de nouvelles idées pour la pérennité de l'association.

Le carnaval a profité d'une belle journée pour réunir de nombreux enfants et parents venus déguisés pour passer un moment de joie sur les rythmes entraînant de « L'union musicale de Varenes » que nous tenons à remercier pour leur implication. Merci au comité des fêtes d'avoir participé au pot de l'amitié.



Le repas de l'amicale a cette année encore été un succès avec presque une centaine de participants. Un lâcher de ballons a été organisé cette année pour le bonheur des plus petits et des plus grands.

La fête de l'école a été épargnée par le mauvais temps, les activités de kermesse organisées par les membres de l'association et des bénévoles de l'association VIV'ADOS. Les enfants ont été encore une fois ravis avant que ces derniers nous éblouissent avec différents tableaux composés de danse et de narration.

Christophe JULIEN

A vos agendas :

- Le concours de belote aura lieu le 14 novembre 2014.
- Les représentations théâtrales auront lieu les 17, 18, 24, 25, 30 et le 31 janvier 2015.

Venez nous rejoindre pour faire perdurer toutes ces manifestations qui permettent d'aider l'équipe enseignante dans leurs différents projets et d'améliorer les activités des enfants de la commune.



Repas de l'amicale



Fête de l'école

Histoire

Centenaire du début de la " Grande Guerre "

Cette photo en couverture de notre bulletin municipal, ce lieu, ne vous ai pas inconnu. Il s'agit bien sûr de la place du Jeu de Paume de notre commune. Cependant, et comme vous le constatez, elle n'avait pas tout à fait la même apparence. Le monument aux morts n'y trônait pas encore !

En cette année 2014 qui marque le centenaire du début de la « grande guerre », celle qui a son terme sera nommée la « der des ders » avec l'espoir de ne plus jamais vivre un conflit ayant conduit à un tel déchainement de violence, nous avons souhaité vous faire connaître l'histoire de ce monument de mémoire.

Au terme du conflit, en septembre 1919, la municipalité de Varenes Sur Loire et son maire d'alors, M. Albert MARSILLE, ont voulu rendre hommage « aux Habitants de Varenes sur Loire, morts pour la France ». Après accord du préfet, une souscription publique fut lancée fin 1919.

La réalisation de l'ouvrage est alors confiée à M. CLAUDON, architecte saumurois. Au terme de sa réalisation, le monument aura couté 16644 francs. Son décor représente un buste de femme figurant la république, encadré de chutes de laurier, surmonté d'une palme.

En présence de sénateurs, de députés, des conseillers généraux et du préfet de l'époque, c'est le 26 juin 1921 que le monument aux morts de Varenes Sur Loire fut inauguré. Ce lieu de mémoire trône depuis au centre de la place du Jeu de Paume.



22 Informations

Agence postale Communale

Dans l'Agence Postale Communale, vous pouvez :
ACHERETER, des timbres poste ; des enveloppes Prêt-à-Poster ; des emballages colissimo.

DÉPOSER, vos envois postaux.

RETIRER, vos lettres recommandées ; vos colis.

BÉNÉFICIER, de services de proximité (réexpédition).

EFFECTUER, les opérations de dépannage : retrait d'espèces (pour les titulaires de CCP et Compte Epargne par période de 7 jours consécutifs et par compte) dans la limite de 350 € ; dépôt d'espèces ; remise de chèques ; envoi et paiement de mandat cash.

HORAIRE D'OUVERTURE - Tél. 02 41 51 72 56

Mardi	10h - 12h30
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h

Levée du courrier

du lundi au vendredi : 16h00 - Samedi : 12h00

Mairie

Contact :

22, Place du jeu de Paume
 49730 VARENES-SUR-LOIRE

Tél. 02 41 51 72 29

Fax. 02 41 51 47 14

E-mail : mairie-sg.varenes-sur-loire@orange.fr

Site internet : www.varenes-sur-loire.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	8h30 - 12h30
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	8h30 - 12h

Prévention des morsures canines

Depuis le début de l'année 2014, 10 agressions canines ont été recensées dans le Maine et Loire envers des facteurs. La direction du courrier Anjou Maine rappelle quelques conseils de prévention pour les propriétaires de chiens. Quelques conseils simples qui permettent de réduire les risques d'agression :

- Maintenir le portail fermé,
- S'assurer que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée du chien et accessibles pour le facteur,
- Attacher ou isoler le chien lors de la présence du facteur dans le quartier,
- Lorsque le facteur sonne à la porte, placez le chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir,
- Si le chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière l'animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement le chien.

Dans le cadre de sa politique « Qualité de Vie au Travail » qui vise à réduire les accidents et améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, la direction du courrier Anjou Maine organise régulièrement des formations sur la prévention des morsures canines. Ces formations sont destinées à donner aux facteurs des clés pour vaincre leurs appréhensions, adopter les bons gestes en présence d'un chien et savoir se protéger en cas d'agression.

Ces formations seront d'autant plus efficaces si les propriétaires de chiens respectent les consignes qui permettent aux facteurs d'effectuer leur travail sans appréhension.

Cependant, en France un foyer sur quatre abrite au moins un chien et les morsures représentent une des causes les plus importantes d'accident pour les facteurs. Pour rappel, les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés.



Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous :
 par téléphone : 3237
 sur internet : www.3237.fr
 service accessible 24h/24

LA NUIT, LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS*

Besoin d'un médecin ?
téléphonez !



urgence non vitale
 En Maine-et-Loire
 ☎ 02 41 33 16 33

urgence vitale
 ☎ 15

* le soir à partir de 20h, la nuit, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés

Don du sang – Don de soi

L'Association des donneurs de sang du canton d'Allonnes se compose de 4 communes : Allonnes, Brain-sur-Allonnes, La Breille les pins, Varenes-sur-Loire.

Le bureau est représenté comme suit :

- Un président : M. Bontemps
- 3 vice-présidents : J-Y Tulasne, J. Girard et F. Beauflis
- Une secrétaire : L. Galerneau
- Un trésorier : J-L Raimbault



La prochaine collecte se fera le **mercredi 26 novembre 2014** à la salle des Loisirs de Varenes-sur-Loire de **16h30 à 19h**.

A noter les collectes pour 2015 :

- Allonnes : samedi 14 février 2015
- Brain-sur-Allonnes : vendredi 27 mars 2015
- La Breille les pins : mercredi 29 juillet 2015
- Varenes-sur-Loire : mercredi 4 novembre 2015

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Les sternes de Loire, Espèces fragiles à protéger

Deux espèces en bord de Loire

Chaque printemps, les oiseaux migrateurs reviennent visiter l'Anjou pour séjourner le temps d'effectuer leur cycle de reproduction.

C'est le cas de deux espèces emblématiques, connues pour leurs pêches spectaculaires et leurs cris reconnaissables entre tous : la Sterne naine et la Sterne pierregarin. Ces oiseaux sont présents en Anjou de la fin mars à la fin du mois de septembre.

Durant cette période, ces deux espèces installent leurs nids sur les grèves sableuses de la Loire, milieux fragiles et précaires. Une crue peut les recouvrir et noyer les œufs et les poussins de l'année.

À ces risques naturels s'ajoutent bien souvent l'imprudence des humains. Chaque année, des colonies entières disparaissent suite à une intrusion sur des bancs de sable occupés. Ces espèces très farouches et abandonnent facilement leurs nids si l'on s'approche trop près trop fréquemment.

Une réglementation en cours sur la Loire

La Préfecture a mis en place un Arrêté de Protection de Biotope interdisant l'accès aux îlots sableux sur l'ensemble de la période de reproduction des sternes, soit **du 1^{er} avril au 15 août**. Cette disposition s'applique à tous les bancs de sable non accessibles à pied sec, de Saumur à Montsoreau et de La Daguenière au Thoureil. C'est en effet dans ces zones que les îlots sont les plus stables et accueillent chaque année la majeure partie de la population de sternes du département.

Il ne sera pas possible d'y accoster ou de stationner sur ces espaces sableux, d'y camper, bivouaquer ou d'y faire un feu.

C'est grâce à l'implication de tous que nous pourrons préserver ces colonies d'oiseaux dont la reproduction l'année passée a été particulièrement limitée.



Panneaux mis en place sur les îlots

LPO Anjou : Antenne de Saumur : Jardin des plantes, place des Récollets 49400 SAUMUR 02 41 67 18 18
PNR Loire Anjou Touraine : 7 rue Jehanne d'Arc, 49730 MONTSOREAU 02 41 53 66 00

Crédits photo : Louis-Marie Preau

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc

**RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS**

RÉGION NORD-OUEST

- **CSN Rennes** › Départements 44 / 35 / 53 › 02 23 44 50 01
- **CSN Brest** › Départements 22 / 29 / 56 › 02 98 37 75 58
- **CSN Caen** › Départements 14 / 50 / 61 › 02 31 38 47 50
- **CSN Angers** › Départements 37 / 72 / 49 / 85 › 02 44 01 20 50/60
- **CSN Rouen** › Départements 27 / 28 / 76 › 02 32 08 20 85/40
- **CSN Orléans** › Départements 18 / 36 / 41 / 45 › 02 38 65 21 32



**OBJECTIF
CITOYEN**
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



26 Informations

Artisans, commerçants ou entreprises de Varenes,
vous avez désormais la possibilité de faire paraître un encart publicitaire dans notre bulletin municipal ;
si vous désirez plus d'informations vous pouvez contacter Julie Pearson par mail (pearson.elec@orange.fr)
ou le secrétariat de mairie.

Liste des Commerçants de Varenes sur Loire

Ambulances, Vsl, Taxis	AMBULANCES SAUMUROISES	ZA Prée Bertain	02 41 51 78 78		M ^{me} BROSSARD
Camping	CAMPING ETANG DE LA BRECHE	5, Impasse de la Brèche	02 41 51 22 92		M ^{me} SAINT-CAST Brigitte
Coiffure	CREATION COIFFURE	14, Rue Maréchalerie	02 41 67 51 55		Mme TRASTET Edith
Coiffure Esthétique	AUDREY COIF STTIC	11, Rue de la Loire	02 41 51 77 11		Mme GENOT Audrey
Commerce	BOULANGERIE PATISSERE « LE FOURNIL DE LA LOIRE »	13, Place du Jeu de Paume	02 41 51 45 36		M. PYRE Charles
Commerce	COCCI MARKET	18, Place du Jeu de Paume	02 41 51 72 25		MM. Wilfrid FARCY et Aurélien PORTEBOEUF
Commerce	LA GRANGE	7 Impasse de la Brèche	02 41 53 13 48 06 19 98 21 64	contact@lagrangedevarenes.fr	M. et Mme PANTALÉON
Commerce	LE JARDIN DE VARENES	10, Place du Jeu de Paume	02 41 51 41 41		Mr SAUMUREAU
Commerce	PHARMACIE	18, Rue de la Loire	02 41 51 72 28		Mr et Mme GIRAULT Christophe
Commerce	TABAC PRESSE LOTO	5, Rue des Sabotiers	02 41 51 74 06		Mr DELANEAU Jean-Marie
Commerce	TRAITEUR REFFAY	ZA Prée Bertain	02 41 51 71 55		Mr et Mme REFFAY Jean-Marie
Communication	KLD MEDIA	2, Rue Pied Mailloche	09 52 68 92 21		M. KLOPOCKI Laurent
Couverture, Charpente, Ramonage, Isolation, aménagement comble et placo	TOUCHARD Thierry	14, Rue Chavigny	02 41 51 48 32	touchard.thierry@akeonet.com	M. TOUCHARD Thierry
Couvreur	CHESNEAUX-RIBAULT	ZA Prée Bertain	02 41 51 72 18 06 87 33 75 07		M. RIBAULT Mickaël
Electricité Générale Electroménager (réparation et vente)	PEARSON Christophe	6, Bis Rue de la Loire	02 41 53 23 17	pearson.elec@orange.fr	M. PEARSON Christophe
Equipement boulangerie	BOURREAU (SARL)	2, Rue de la Loire	02 41 51 77 26		M. BOURREAU Michel
Financement immobilier	CAP CONSEIL (SARL)	23, Rue de la Motte	06 98 13 47 78		M. KOENIG Patrick
Informatique	MASC INFORMATIQUE	5, Rue de Gaure	06 81 47 63 03	masc.info@free.fr	M. PELTIER Gilles
Vente et maintenance Informatique	LOIRE INFORMATIQUE	1, Rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr	M. RAGOT Mickaël
Maçonnerie - Tailleur de Pierre	BEGUET Jean-Claude	7, Rue des Jacquères	02 41 51 47 42		M. BEGUET Jean-Claude
Maçonnerie - Tailleur de Pierre	METIVIER Dominique	ZA du Prée Bertain	02 41 51 74 94 06 88 13 43 39	dometivier@wanadoo.fr	M. METIVIER Dominique
Maçonnerie - Tailleur de Pierre	GALLARD Thierry	9 Rue de l'Etang	06 76 46 38 42	thierry.gallard0404@orange.fr	M. GALLARD Thierry
Maçonnerie, Rénovation, Ravalement	LANGE 2L	5, Rue du Pied Mailloche	02 41 67 69 90		M. LANGÉ Lucien
Matériel agricole	SARL HUET 2M	ZA de la Prée Bertain	02 41 38 94 32		M. HUET Michel
Mécanique générale, Tournage, Fraisage	EMPA	3, Rue du Marais	02 41 51 05 12		M. KIEFER Antoine
Mécanique, Automobile	GARAGE DU JEU DE PAUME	21, Place du Jeu de Paume	02 41 51 72 19		M. EFFRAY Jean-François
Menuiserie	POZ ALU DE LA LOIRE	6, Rue Neuve	02 41 38 32 80		M. GENTIL
Meublé avec cuisine équipée, chambre d'hôtes	GUDERIAN - RIEDNER	8 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 40 41 06 79 33 68 82	stevenguderian@aol.co www.saumurfrancemanoir.fr	MM. GUDERIAN Steve et RIEDNER Bruce
Miroiterie	BOURDIN MIROITERIE	ZA Prée Bertain	02 41 51 44 30		M. BOURDIN Gérard
Peinture, Décoration, Revêtements murs et sols, vitrerie	TALLUAU Thierry	17, Bis Rue de la Motte	02 41 38 41 13		M. TALLUAU Thierry
Plomberie, Chauffage	ANJOU MAINTENANCE INDUSTRIELLE	3, Bis Rue Echeneau	02 41 38 29 83	anjou.maintenance.industrielle@orange.fr	M. TRASTET Bernard
Plomberie, Chauffage, Electricité	MARSILLE ALAIN	10, Rue La Croix des Noues	02 41 51 79 54 06 22 81 30 55		M. MARSILLE Alain
Société de services et ingénierie informatique	KOSKA	4 Ile Oger	02 41 50 67 64		M. BENAIS Rodolphe
Travaux agricoles	GREMAUD Philippe (ETA)	7, Rue du Mortier	02 41 51 15 19 06 12 73 78 11		M. GREMAUD Philippe

Hébergements de tourisme

BILLARD Gaëlle « Parenthèse récréative »	Chambre d'Hôte - Gîte	5, rue de la Loire	02 41 50 90 14
BODINEAU France « Les Marronniers »	Chambre d'Hôte	26, rue Nationale - Gaure	02 41 38 10 13
COULBARY Valérie « Les Acanthes »	Chambre d'Hôte	3, rue Vauvert	02 41 51 76 72
DENOZI Gérard	Chambre d'Hôte	18, rue Bas Chavigny	02 41 38 18 06
EQUIPÉ Stéphane	Chambre d'Hôte	5, rue Neuve	02 41 52 65 62
MERCK Jean	Chambre d'Hôte - Gîte	2, rue la Loire	02 41 51 79 24
NAU et PRADES « La Brèche »	Chambre d'Hôte	7, chemin des Sables	02 41 51 04 38
SAINT-CAST Brigitte	Camping Etang de la Brèche	5, impasse de la Brèche	02 41 51 22 92
VERVIALLE Jean « Le Volubilis »	Chambre d'Hôte	15, rue de la Gare	02 41 51 78 20



Personnel de la Commune

DUPERRAY Sébastien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Cantine
BRANCHU Dominique	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Cantine
CHAPU Malika	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Entretien des locaux
DUBOIS Karl	Animateur	Maison de l'enfance, TAP
QUELIN Stéphanie	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Surveillance cantine, Ecole, Maison de l'enfance et entretien des locaux
JOUSSELIN Maryvonne	Rédacteur en chef	Secrétariat général mairie
DELAUNAY JUPIN Sandra	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Mairie / APC
LAFFERRERE Muriel	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	APC/Mairie
BILLARD Catherine	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Surveillance cantine, cours et Maison de l'enfance
MORICE Odile	ATSEM	Surveillance cours, Ecole et Maison enfance
FORTIER Flavie	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Surveillance cantine, cours, Ecole et Maison de l'enfance
GUILLEBAULT Yves	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Espaces verts, voirie
JUPIN Pascal	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Espaces verts, voirie
PELTIER Christian	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Voirie
BURON Bernard	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Bâtiments

28 Services de sant  et divers

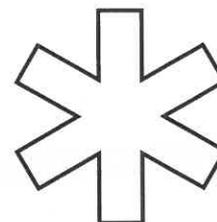
SERVICES DE SANT    VARENNES SUR LOIRE et aux alentours

M DECINS

VARENNES SUR LOIRE	Dr NALIN.....	02 41 51 72 14
ALLONNES	Dr BENZECRIT.....	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT.....	02 41 52 06 44
VILLEBERNIER	Dr BOUVIER.....	02 41 51 12 23
MONTSOIREAU	Dr PANTAIS.....	02 41 51 70 05
FONTEVRAUD	Dr RODRIGUEZ.....	02 41 51 71 09



SAMU.....	composer le 15
CHU d'Angers.....	02 41 35 36 36
HOPITAL de Saumur.....	02 41 53 30 30
CENTRE Anti-Poison.....	02 41 48 21 21
POMPIERS.....	composer le 18 ou le 112 depuis un portable



INFIRMI RES

M ^{me} CHAMPERNAU.....	02 41 38 17 13
M ^{me} ROGINSKI.....	02 41 38 17 13

MASSEURS KIN SITH RAPEUTES

M. CATIN.....	02 41 51 78 65
---------------	----------------

P DICURE/PODOLOGUE

ANNEREAU-GUEDON Tiphanny...	02 41 67 59 85
-----------------------------	----------------

DENTISTES

BRAIN SUR ALLONNES	Dr PASCAL GEGU.....	02 41 52 87 30
	Dr SOPHIE GEGU.....	02 41 51 47 58
ALLONNES	Dr FABIENNE FEVE.....	02 41 52 02 52
MONTSOIREAU	Dr LE BEHEREC.....	02 41 51 75 04



PHARMACIES

VARENNES.....	02 41 51 72 28
FONTEVRAUD.....	02 41 51 71 13
BRAIN SUR ALLONNES.....	02 41 52 04 14
ALLONNES.....	02 41 52 00 07



SERVICES D'AIDE   LA PERSONNE

ADM R LES DEUX RIVES.....	02 41 38 76 92
---------------------------	----------------



MAISONS DE RETRAITE

ALLONNES.....	02 41 53 55 00
FONTEVRAUD.....	02 41 52 01 11

SERVICES DIVERS   VARENNES-SUR-LOIRE

ECOLE PUBLIQUE.....	02 41 51 75 40
MAIRIE.....	02 41 51 72 29 / mairie-sg.varenes-sur-loire@orange.fr
MAISON DE L'ENFANCE.....	02 41 67 71 79
APC.....	02 41 51 72 56

Toitures
CHESNEAUX-RIBAUT
 ZINGUERIE - FUMISTERIE
 TRAITEMENT DE TOITURES - ISOLATION
**RESTAURATION
 DE CHARPENTE
 COUVERTURE**
 49730 VARENNES/LOIRE
 02 41 51 72 18
 06 87 33 75 07
 Fax. 02 41 67 55 30



Domaine de la Brèche

 DEPUIS 1973
 LES *****
CASTELS
 Hôtellerie de Plan d'Ar

Domaine de la Brèche - Etang de la Brèche
 5, impasse de la Brèche - RD952
 49730 Varennes-sur-Loire
 Tél. +33 (0)241 512 292 - Fax +33 (2)241 512 724
 contact@domainedelabreche.com - www.domainedelabreche.com

AUDREY COIFF S.T. TIC
Coiffure et esthétique
 11 rue de la Loire
 49730 Varennes-sur-Loire
 02 41 51 77 11



Le Fournil de la Loire sarl
Boulangerie - Pâtisserie
 Votre artisan boulanger, le choix de la qualité.

Marine et Charles Pyrè
 13, Place du Jeu de Paume
 49730 Varennes-sur-Loire
 02 41 51 45 36
 charlespyre@hotmail.fr

Du lundi
 au samedi :
 7h-13h30
 15h30-20h
 Dimanche :
 7h30-13h30
 Fermé
 le mercredi



Thierry Touchard
 Couverture - Charpente - Ramonage
 Démoussage - Aménagement de combles

14, rue de Chavigny
 49730 Varennes sur Loire
 02 41 51 48 32
 06 75 13 65 78
 touchard.thierry@akeonet.com



Toutes distances  7j/7

Ambulances - VSL - Taxis
Ambulances Saumuroises

235, route de Fontevraud
 49400 SAUMUR

Z.A. La Prée Bertain
 49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Tél. 02 41 38 22 76



Depuis 1983 **MARSILLE Alain** Agréé en maintenance et mise en service

■ Plomberie, chauffage toutes énergies
 ■ Electricité et bio-électricité
 ■ Energie solaire et assainissement

10, rue la Croix des Noues
 49730 Varennes sur Loire
 alain.marsille@wanadoo.fr
 www.chauffage49-marsille.com
02 41 51 79 54

Le Jardin de Varennes
 BAR RESTAURANT

Cuisine traditionnelle - Groupes - Entreprises - Familles

Ouvert tous les jours
 Le vendredi & le samedi soir :
 sur réservation
 Fermé le dimanche

10, place du Jeu de Paume
 49730 Varennes sur Loire
 02 41 51 41 41 - 06 03 87 52 31



E-mail : contact@loireinfo.fr
 www.loireinfo.fr

RAGOT Mickael
 Maintenance et Ventes
 1, rue de la Loire
 49730
 Varennes sur Loire
02 41 67 07 98
06 08 407 990



BEGUET JEAN CLAUDE 02 41 51 47 42

BEGUET JEAN CLAUDE
 TAILLE DE PIERRE - Rénovation - Spécialité tuffeau - Maçonnerie
 7 Rue des Jacquères
 49730 VARENNES SUR LOIRE



VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES ET MOTOCULTURE

Ets HUET 2M
Des pros à votre service

ZA Prée Bertain
 49730 Varennes sur loire
 02 41 38 94 32
 huet2m@wanadoo.fr
 www.huet2m.com

• Motoculture
 • Outillage
 • Boulonnerie
 • Pièces d'usure
 • Pièces d'arrosage
 • Batterie
 • Huiles
 • Filtres
 • Vêtements

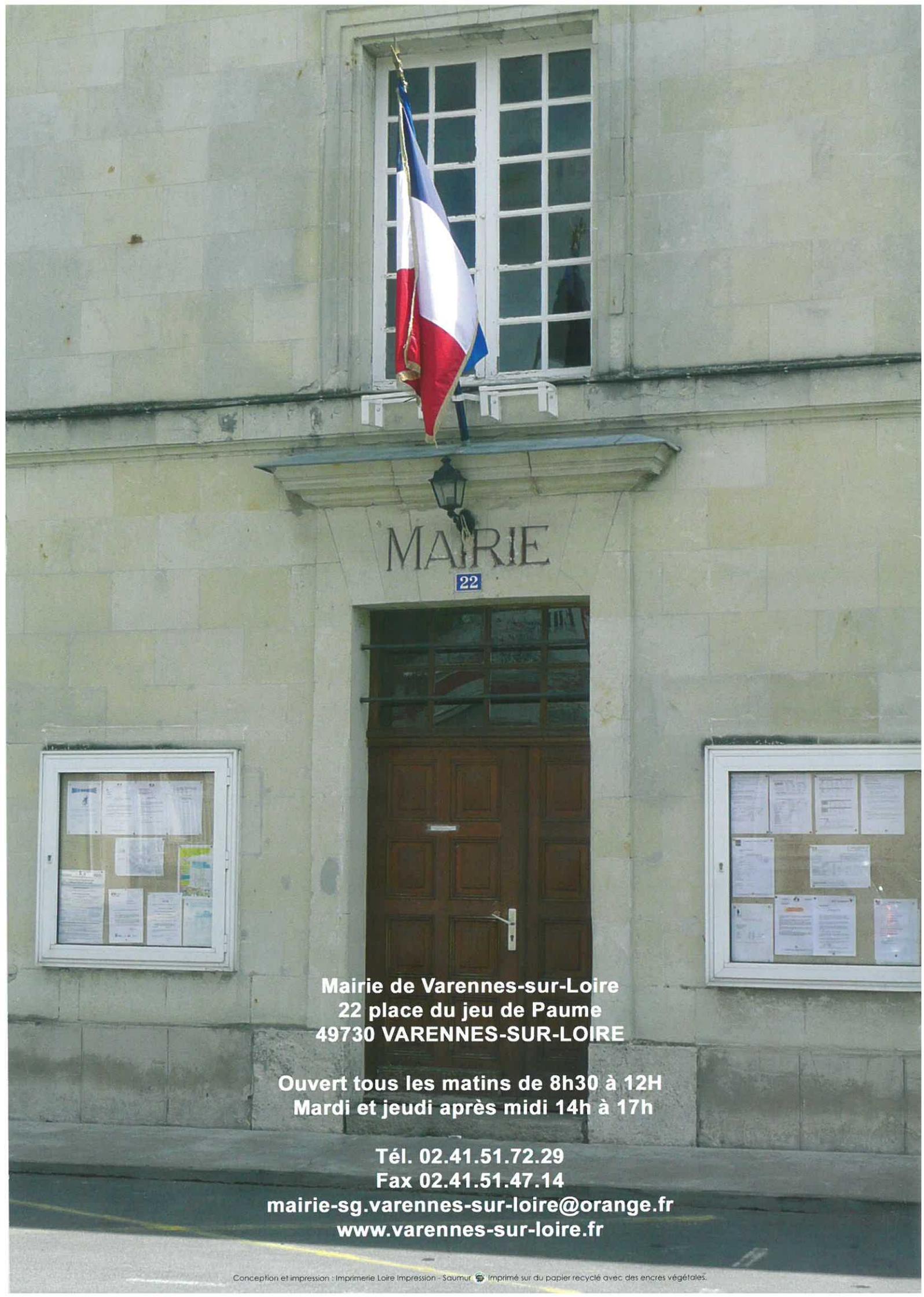




Thierry TALLUAU
 Peinture - Revêtements sols & murs
 Vitrerie - Tapiserie

Port. 06 23 18 02 15 17 bis, rue de la Motte
 Tél/Fax 02 41 38 41 13 49730 Varennes sur loire




The image shows the facade of the Mairie de Varennes-sur-Loire. At the top, a French flag is flying from a pole in front of a window. Below the window is a decorative stone pediment with the word "MAIRIE" carved in large letters. A small blue sign with the number "22" is positioned below the pediment. The entrance is a dark wooden door with a transom window. On either side of the door are white-framed notice boards containing various documents. The building is constructed of light-colored stone blocks.

MAIRIE

22

Mairie de Varennes-sur-Loire
22 place du jeu de Paume
49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12H
Mardi et jeudi après midi 14h à 17h

Tél. 02.41.51.72.29

Fax 02.41.51.47.14

mairie-sg.varennes-sur-loire@orange.fr

www.varennes-sur-loire.fr